

CONGO CHALLENGE
LE MENSUEL



ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Numéro 68 | Décembre 2022

Kinshasa, RDC



EDITEUR RESPONSABLE

MATATA PONYO Mapon

SUPERVISION

LOKOTA ILONDO Michel – Ange
NTAGOMA KUSHINGANINE Jean-Baptiste

REDACTION

BOKA MABELE David
KADIMA KAZADI Joël
LUBAMBA NGIMBI Hector
MUYOMBO USENI Justin
WAULA LUZINGU Sacré

CONTRIBUTION A L'ENCADRE

NGONDO OTSHWE Josué

**CONCEPTION GRAPHIQUE
ET MISE EN PAGE**

MANZAMBI Moïse

CONGO CHALLENGE
L E M E N S U E L

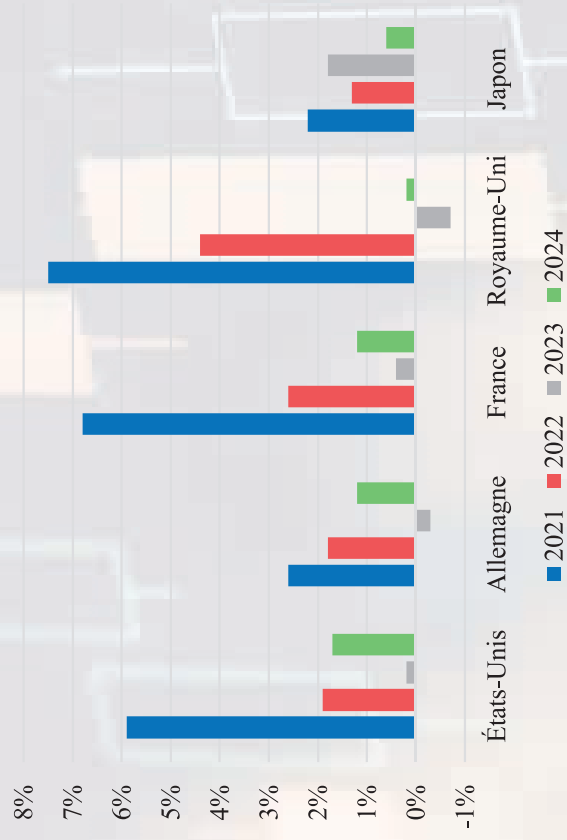
**ÉVOLUTION DE LA SITUATION
ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE EN
RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE
DU CONGO**

Numéro **68** | Décembre **2022**

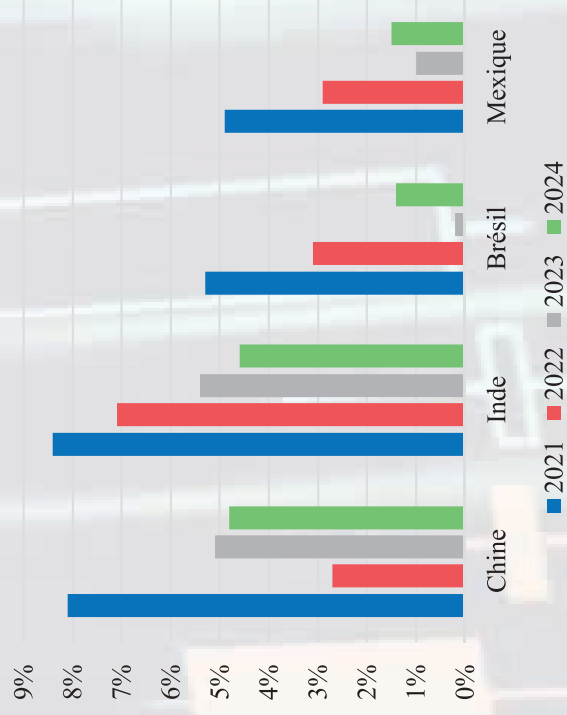
Kinshasa, RDC

Projections de la croissance économique dans le monde

Pays développés



Pays en développement



Sommaire

Ce que je pense	6
Résumé exécutif	9
Contexte international	11
Croissance économique	11
Inflation	12
Marché financier	13
Marché des changes	15
Marché des produits stratégiques	17
Commerce international	18
Contexte national	25
Evolution de l'économie nationale	25
Activité économique	28
Dynamique des prix	29
Taux de change et réserves de change	30
Finances publiques	32
Evolution de la situation politique	33
Perspectives politiques et économiques	41





Matata Ponyo Mapon

Ce que je pense

Un arrêt de la Cour constitutionnelle très contesté !

Ce que je pense est que jamais une décision de justice n'a été aussi contestée dans notre pays comme est l'arrêt R.Const. 1816 prononcé par la Cour constitutionnelle en date du 18 novembre 2022. Voulant à tout prix juger monsieur Matata Ponyo Mapon, devenu un homme à abattre politiquement avant les élections de décembre 2023, la Cour constitutionnelle a été amenée à tordre le droit. L'arrêt susdit déclare que la Cour constitutionnelle est compétente pour juger un ancien premier ministre, ce qui contredit de manière flagrante la décision que la même Cour a prononcée en date du 15 novembre 2021 sur le même dossier sous l'arrêt RP 0001. Face à cette contradiction inimaginable et inacceptable du point de vue du droit, plusieurs voix se sont élevées en guise de protestation. C'est le cas notamment des professeurs Banza Malela de l'Université de Lubumbashi, de Augustin Mampuya et Jean-Paul Segihobe de l'Université de Kinshasa. Tous s'étonnent de voir la Cour prononcer un arrêt en violation de la Constitution dont elle est d'ailleurs la gardienne. En effet, l'article 168 de la Constitution stipule que « les arrêts de la Cour constitutionnelle ne sont susceptibles d'aucun recours et sont immédiatement exécutoires. Ils sont obligatoires et s'imposent aux pouvoirs publics, à toutes les autorités administratives et juridictionnelles, civiles et militaires ainsi qu'aux particuliers ». Même situation au Parlement où certains députés et sénateurs ont remis en cause la validité de cet arrêt. En soutien à leur position, des sénateurs, conformément aux dispositions constitutionnelles, ont demandé à la Cour l'interprétation de l'article susdit pour démontrer la nullité du deuxième arrêt. Une panique s'est invitée à la Cour où incroyablement les services attitrés ont tenté de refuser de recevoir la lettre de demande d'interprétation

de l'article signée par douze sénateurs ! Les étudiants de la faculté de droit des universités de Kinshasa et de Lubumbashi se sont adressés au Président de la République pour lui demander d'intervenir et de faire arrêter le dérapage judiciaire et honteux ainsi constaté. Les anciens étudiants de la faculté de droit de l'Université de Kinshasa ont, quant à eux, demandé carrément que les juges de la Cour enseignant à l'Université soient déchus de leur titre de professeur. La société civile de trois provinces du Sud-Kivu, Nord Kivu et Maniema a aussi demandé au Président de la République de faire arrêter cette parodie de justice.

Ce que je pense est que cette vague d'indignations et de contestations traduit clairement la volonté de la population de dénoncer l'instrumentalisation manifeste du pouvoir judiciaire par l'Exécutif ; ce qui viole le principe sacro-saint de l'indépendance des institutions consacré par notre Constitution. En effet, il s'est avéré que plusieurs décisions prises au niveau des Cours constitutionnelle et de cassation n'étaient pas conformes à la Constitution et aux lois de la république. A titre d'exemple, le Procureur près la Cour constitutionnelle s'est permis d'initier des poursuites contre le sénateur Matata sans l'autorisation préalable du Sénat qui s'était même prononcé contre sa demande. Pour relancer les poursuites, le même Procureur général s'est permis de transmettre au Parquet général près la Cour de cassation un dossier déjà clos par la Cour constitutionnelle. Pour mémoire, le parquet près la Cour de cassation s'était déjà déclaré incompétent de poursuivre le sénateur. Le Procureur près de cette dernière Cour, après réexamen du dossier, a demandé par lettre officielle au Président de la république de le



classer sans suite. Sous pression politique, le procureur général a été contraint de transmettre ledit dossier pour fixation à la Cour de cassation. Le Juge président de la Cour de cassation embarrassé et téléguilé a été contraint de retransmettre en violation de la Constitution le fameux dossier à la Cour Constitutionnelle. Enfin, la Cour constitutionnelle s'est auto-saisie du dossier dans le but de prendre une décision contraire à celle qu'elle a prise une année auparavant. Personne ne pouvait imaginer le revirement juridictionnel de la Cour d'autant plus que la majorité des juges ayant signé le deuxième arrêt sont signataires du premier arrêt sur le même dossier. Le caractère anticonstitutionnel et flagrant de ce deuxième arrêt a permis à la population de comprendre le haut niveau d'instrumentalisation de notre justice qui renvoie aux calendes grecques l'agenda de l'instauration d'un Etat de droit dans notre pays.

Ce que je pense est que le Président de la République, en tant que magistrat suprême et garant d'une justice équitable dans le pays, est obligé d'intervenir pour arrêter le dérapage judiciaire historique qui est en train de s'opérer au niveau de deux plus grandes institutions juridictionnelles de notre pays, à savoir la Cour constitutionnelle et la Cour de cassation. D'autant plus que l'exécution de toutes les décisions judiciaires est faite en son nom. Car, personne ne peut comprendre que des principes fondamentaux et universels qui constituent le pilier du droit pénal depuis des siècles soient foulés au pied pour des raisons politiques. Personne ne peut imaginer qu'une violation systématique et flagrante de la Constitution et des lois du pays aussi médiatisée puisse se réaliser pendant près de deux ans sans que l'Autorité suprême du pays n'en soit informée. Personne ne peut

aussi comprendre comment les autorités responsables de ces grossières violations ne soient pas sanctionnées. Ne pas agir pour arrêter cette épopée anticonstitutionnelle est une erreur d'appréciation politique grave avec des conséquences inéluctables et incalculables sur la vie à long terme d'une nation. En effet, ce type d'actes de mauvaise gouvernance manifeste au sommet de la justice brise le contrat social entre le peuple et le pouvoir et envoie des très mauvais messages principalement au secteur économique dont le dynamisme conditionne la création de richesses et l'amélioration des conditions de vie de la population, mission première de chaque gouvernement. Le développement ne s'improvise pas. Il ne se décrète pas non plus. **On ne peut pas chercher à la fois une chose et son contraire.** Soit, on veut réellement le bonheur de son peuple et l'on promet une justice équitable et durable, soit on ne le veut pas, alors on laisse faire l'instrumentalisation de la justice et l'institutionnalisation de l'injustice telles qu'elles se constatent malheureusement et dramatiquement aujourd'hui.

Kindu, le 23 décembre 2022.

Résumé exécutif

Situation économique

- **Au niveau international**, la croissance économique mondiale se situera au tour de 3,3% en 2022 et devrait baisser jusqu'à 2,1% en 2023. Face à cette décélération de l'activité économique, il s'avère indispensable de mettre en œuvre des politiques capables d'inciter la productivité du travail et de soulager les contraintes relatives aux chaînes d'approvisionnement.
- S'agissant de l'inflation, les projections de l'OCDE révèlent qu'elle atteindra 8,9% en 2022, puis reculera à 6,2% en 2023. Ces niveaux étant nettement supérieurs aux cibles des banques centrales, la politique monétaire devra s'employer pour rétablir la stabilité des prix et la politique budgétaire sera appelée à atténuer les pressions sur le coût de la vie.
- Au cours du mois de décembre 2022, les indices boursiers se sont soldés par des tendances baissières. Ces pertes sur les marchés boursiers s'expliquent par les politiques de relèvement des taux sur les marchés obligataires implémentées par la plupart des banques centrales dans le monde.
- Sur le marché international des changes, le dollar américain s'est déprécié vis-à-vis de l'euro et la livre sterling durant ce mois de décembre 2022, en raison de la légère amélioration de la santé économique en Europe et du caractère agressif de la politique monétaire de la BCE. En Asie, le yen japonais et le yuan chinois se sont aussi appréciés face au billet vert.
- En ce qui concerne les matières premières, les cours du cuivre ont stagné au tour d'une moyenne de 8 400 USD la tonne métrique. Les prix de l'or ont pris l'ascenseur, suite à la dépréciation de la devise américaine. Sur le marché du pétrole brut, les cours devraient continuer de chuter jusqu'en 2023, au regard de la dégradation des perspectives économiques mondiales et de la résurgence de la Covid-19 en Chine.
- Tout au long de l'année 2022, le commerce international a sensiblement perdu de son élan, suite notamment aux conséquences dépressives du conflit russo-ukrainien. Si les économies d'Asie de l'Est ne sont pas très résilientes vis-à-vis des préoccupations liées à la récession mondiale, l'on devrait s'attendre à des perspectives commerciales plus sombres en 2023.
- **Au niveau national**, comme le mois précédent, le cadre macroéconomique est resté globalement stable. En effet, la dynamique du taux de change est restée globalement stable en décembre 2022. Comparé à son niveau de fin novembre 2022, le taux de change a connu une légère dépréciation de 0,05% sur le marché interbancaire et de 1,39% sur le marché parallèle. Sur le marché des biens et services, le taux d'inflation hebdomadaire s'est établi à 0,31% à la troisième semaine du mois de décembre 2022. Ce qui induit un taux d'inflation, en cumul annuel de 12,42% contre 11,55% à la clôture du mois précédent. Le taux d'inflation en glissement annuel s'est situé à 12,98% à la troisième semaine du mois de décembre 2022. Ainsi, l'inflation annualisée s'est située à 12,84% à la troisième semaine du mois contre 5,28% réalisée en décembre 2021, soit une accélération des prix de 143,18% entre les deux années. Toutefois, il y a lieu de préciser que ces données se rapportent à la troisième semaine de décembre 2022, il est possible qu'elles évoluent notamment avec les potentielles variations de prix en période de festivité (Noël et nouvel an).
- Du côté des finances publiques, le Trésor public a enregistré, à la troisième semaine du mois de décembre 2022, un déficit de 365 799,00 millions de CDF. Ce déficit résulte d'un niveau de dépenses de 1 246 401 millions de CDF contre de recettes de 880 602,00 millions de CDF. Toutefois, il convient de signaler que les données disponibles se rapportent à la troisième semaine du mois et pourraient évoluer à la clôture du mois, notamment avec la poursuite de l'opération de paie des fonctionnaires.
- Enfin, l'actualité économique du mois de décembre 2022 a été marquée par plusieurs faits notables. Plus explicitement, ces faits sont présentés comme ci-dessous : (i) l'exhortation du Président de la République à une synergie entre le gouvernement central et les gouvernements provinciaux pour la réussite du Programme



des 145 territoires ; (ii) l'instabilité des prix du carburant au Nord-Kivu : les pétroliers et les services nationaux/provinciaux de l'économie divisés ; (iii) l'effondrement d'un tronçon de la RN1 et difficultés d'approvisionnement de Kinshasa ; (iv) la hausse significative du prix de maïs à Kananga.

Situation politique

Le mois de décembre 2022 aura été particulièrement marqué par les faits politiques ci-après : (i) l'évolution de la situation sécuritaire dans le Nord-Kivu occupé par le M23 sous instigation du Rwanda et ses exactions sur les populations ainsi que les preuves irréfutables de l'implication rwandaise ; (ii) le débat autour des préparatifs des élections de décembre 2023, alimenté par un début d'enregistrement des électeurs controversé ; (iii) la reconfiguration de l'environnement politique congolais de suite du départ du Président de l'ensemble pour la République de l'Union Sacrée.

Des conséquences de l'occupation du M23 appuyé par le Rwanda, des territoires du Nord-Kivu, l'on a noté en ce mois le massacre des populations civiles à Kishishe, le débat au Conseil de sécurité ainsi que le début du déploiement des forces de l'EAC en application des résolutions des pourparlers de Nairobi. Ce massacre qui a fait une centaine des morts a suscité de l'indignation tant dans la communauté nationale que celle internationale.

S'agissant des préparatifs des élections de décembre 2023, la publication du calendrier électoral le 26 novembre 2022, a directement conduit la CENI à lancer le début de l'enrôlement des électeurs dans l'aire opérationnel 1. Ces opérations débutées depuis le 24 décembre 2022, ont suscité une vive polémique tant sur le respect du délai de 30 jours que sur la fiabilité et la transparence de ladite opération. Trois leaders politique et de la société civile n'ont pas manqué de se prononcer sur le danger que court le pays, si des correctifs ne sont pas apportés.

Par ailleurs, ainsi que nous l'avions annoncé en son temps, dans l'une de publications de Congo Challenge, le mois de décembre 2022 a été l'occasion pour Moïse Katumbi d'annoncer son départ de l'Union Sacrée de la Nation, ouvrant certainement la voie à une recomposition de l'environnement politique avec des probables nouvelles alliances dans la perspective électorale en 2023.

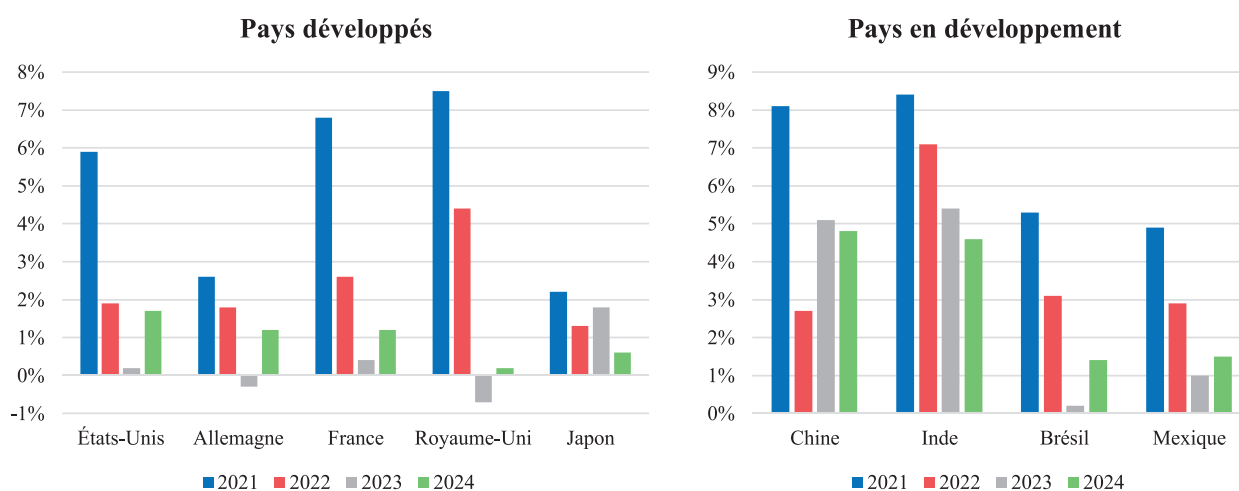
1. Contexte international

I.1. Croissance économique

L'année 2022 a été caractérisée par un ralentissement significatif du niveau d'activité économique, la croissance mondiale étant passée de 5,7% en 2021 à 3,3% d'après les projections de la Banque Mondiale publiées en décembre 2022. Par ailleurs, les prévisions de cette institution onusienne révèlent que l'activité

économique dans le monde devrait continuer de ralentir jusqu'en 2023, le taux de croissance pour ladite année étant estimée à 2,1%. Après l'avènement de la guerre russo-ukrainienne, il faudrait encore quelques années pour que l'économie mondiale retrouve ses tendances pré-Covid.

Figure 1 » PROJECTIONS DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE DANS LE MONDE



Source : FMI.

La Figure 1 indique une récession assez profonde aux États-Unis et dans quelques pays d'Europe (Allemagne, Royaume-Uni, France, ...), reflétant l'agressivité des banques centrales au sujet des records de l'inflation. En Asie, l'économie chinoise a été secouée par d'importants défis liés principalement à la réapparition de la Covid-19. Les mesures de restrictions sanitaires qui y ont été implémentées ont ralenti la croissance en 2022, mais l'assouplissement de ces politiques devra concourir à une reprise de l'activité économique en 2023. Cette amélioration des perspectives économiques pour l'année prochaine est également observée

au Japon. Cependant, dans les pays émergents de l'Amérique latine, les conditions économiques restent mitigées. En effet, ces économies dépendent pour une part considérable du commerce avec l'Amérique du Nord et de l'exportation des matières premières dont les cours ont reculé en raison des risques de récession mondiale. Face à cette décélération quasi-généralisée de l'activité économique, la relance de l'économie mondiale dépendra d'une bonne calibration des politiques monétaires et budgétaires, du déroulement de la guerre en Ukraine, ainsi que des perspectives de croissance en Chine.

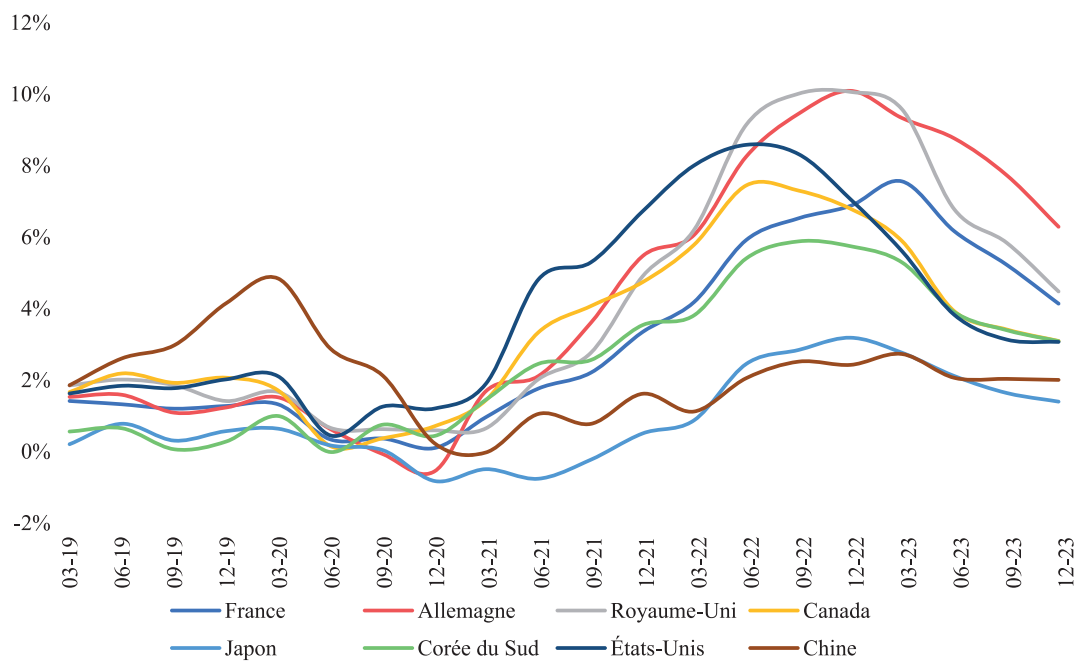


I.2. Inflation

Sur fond du conflit opposant l'Ukraine à la Russie, l'année 2022 a été marquée par une remarquable ascension du niveau des prix. Ces pressions inflationnistes sont appelées à s'atténuer à partir du premier trimestre 2023, en raison notamment de la

baisse de la demande des produits manufacturés et de l'amélioration des chaînes d'approvisionnement mondiales. D'après les prévisions de l'OCDE, l'inflation mondiale devrait atteindre 8,9% en 2022, puis tomber à 6,2% en 2023.

Figure 2 » PRÉVISIONS DU TAUX D'INFLATION DANS LE MONDE



Source : OCDE.

Entre le premier trimestre 2021 et le dernier trimestre 2022, le taux d'inflation dans la plupart des pays a accusé une tendance globalement haussière. Toutefois, les statistiques de l'OCDE renseignent que ces pressions à la hausse devraient s'amortir au courant de l'année 2023, bien que le niveau des prix restera supérieur à celui observé dans la période pré-pandémique. Les politiques de relèvement des taux d'intérêt, en réaction à ce

niveau d'inflation au-dessus des cibles des banques centrales, entraîneront une augmentation du coût des emprunts pour les entreprises et épongeront les ressources financières des ménages à consacrer à d'autres catégories d'achats. Il y a donc nécessité que la politique monétaire puisse continuer de s'employer à rétablir la stabilité des prix et que la politique budgétaire s'attache essentiellement à soulager les tensions sur le coût de la vie.



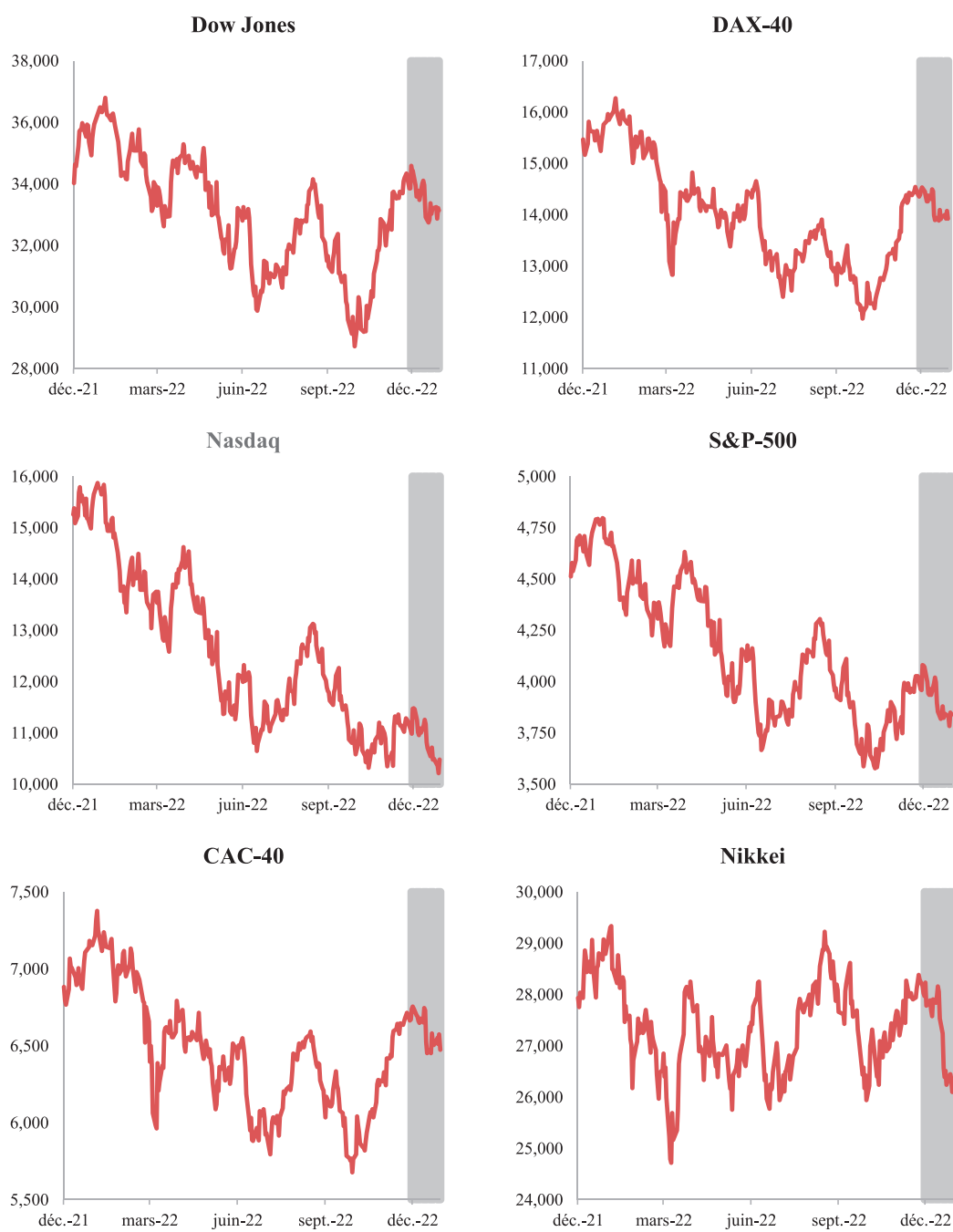
I.3. Marché financier

Après la remarquable ascension affichée durant les deux précédents mois, les marchés boursiers ont amorcé une chute durant ce mois de décembre 2022. Sur le Wall Street, le Dow Jones, le S&P-500 et le Nasdaq ont respectivement atteint à la quatrième semaine de décembre 2022 des niveaux de 32 875 points, 3 780 points et 10 210 points. Le constat est le même du côté du continent européen. Sur la bourse de Paris, le CAC-40 a frôlé un creux de près de 6 450 points ; et sur la bourse de Francfort, le creux a effleuré une valeur d'environ 13 880 points pour l'indice le DAX-40. La bourse de Tokyo a également été caractérisée par cette même dynamique baissière, l'indice japonais Nikkei ayant chuté jusqu'à un niveau de près de 26 090 points en fin décembre 2022.

Cet effondrement des indices boursiers s'explique par la montée des rendements du Trésor. En effet, ces politiques de hausse des taux d'intérêt par les banques centrales sont de nature à comprimer la demande d'actifs financiers, et donc à entraîner la baisse des cours de ces derniers. Ce durcissement monétaire devrait se poursuivre durant tout le premier trimestre 2023, étant donné que les prévisions de l'inflation restent largement au-dessus des niveaux pré-Covid (cf. sous-section 1.2). L'évolution des marchés obligataires a donc notoirement impacté la dynamique boursière tout au long de ce mois de décembre 2022. Aussi longtemps que ces mesures de resserrement agressives se consolideront, il faudrait s'attendre à de piètres performances sur les marchés boursiers.



Figure 3 » ÉVOLUTIONS JOURNALIÈRES DES PRINCIPAUX INDICES BOURSIERS



Source : Macrotrends.

2020

SELL

2021

SELL



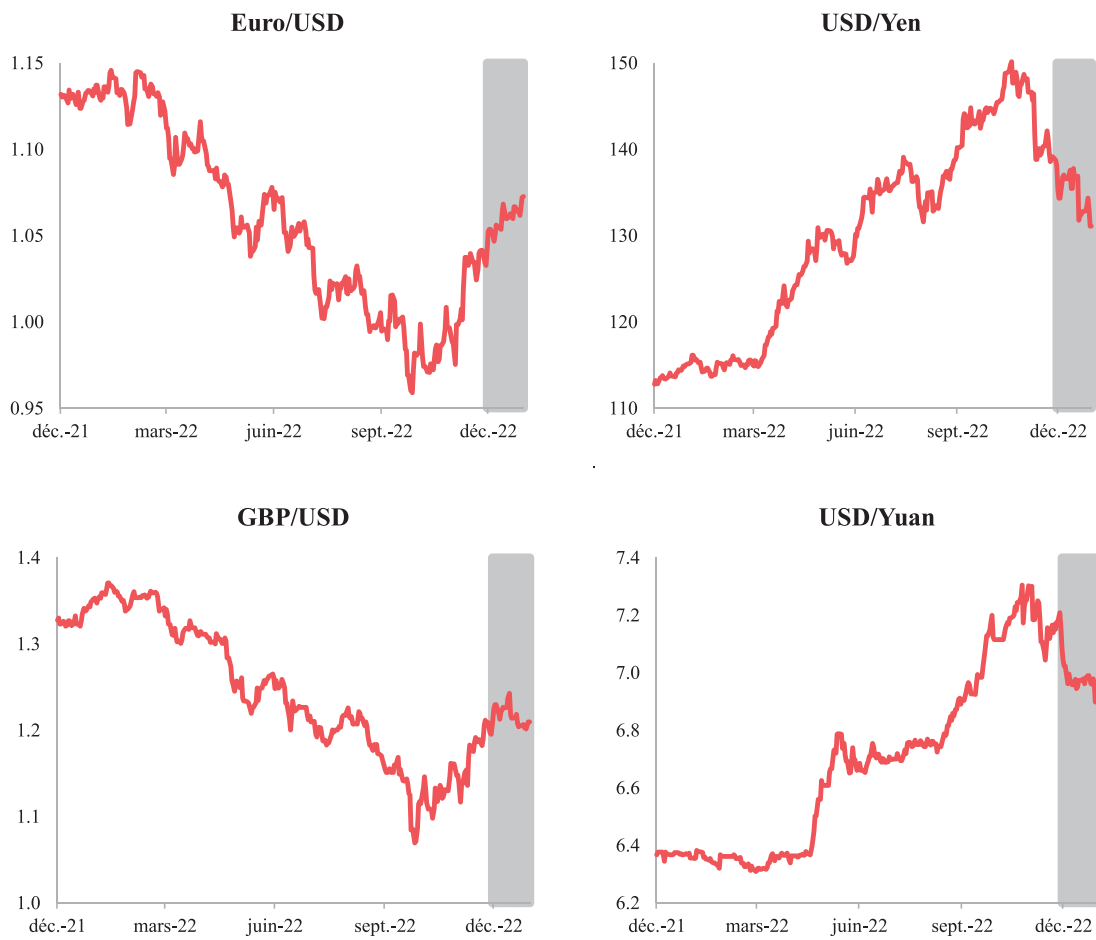
I.4. Marché des changes

Tout comme pendant les deux précédents mois, ce mois de décembre 2022 a été marqué par la dépréciation du dollar américain par rapport à l'euro et la livre sterling. À la clôture du mois, la devise européenne s'est évaluée à 1,07 EUR/USD, alors que la devise britannique a atteint un pic de 1,24 GBP/USD. Au moins deux facteurs peuvent expliquer cet effondrement du billet vert : (i) l'amélioration des données économiques dans la zone euro en cette fin d'année 2022 ; et (ii) le comportement belliciste de la Banque Centrale Européenne en ce qui concerne les rendements obligataires.

Du côté du continent asiatique, le yen japonais s'est considérablement apprécié face au dollar américain, suite à l'ajustement à la hausse des taux obligataires par la Banque du Japon. Ce changement de politique aurait permis d'attirer des capitaux étrangers, et donc de stimuler la demande de la monnaie japonaise, ce qui a par ricochet exercé un effet négatif sur la devise américaine. Dans le même temps, le yuan chinois a également conforté sa position vis-à-vis du dollar américain. Avec la levée des restrictions sanitaires, il est anticipé une reprise de l'activité manufacturière en Chine, laquelle aura un grand impact sur les exportations de la Chine et la devise chinoise.



Figure 4 » ÉVOLUTIONS JOURNALIÈRES DES PRINCIPAUX COURS DE CHANGES



Source : Macrotrends.

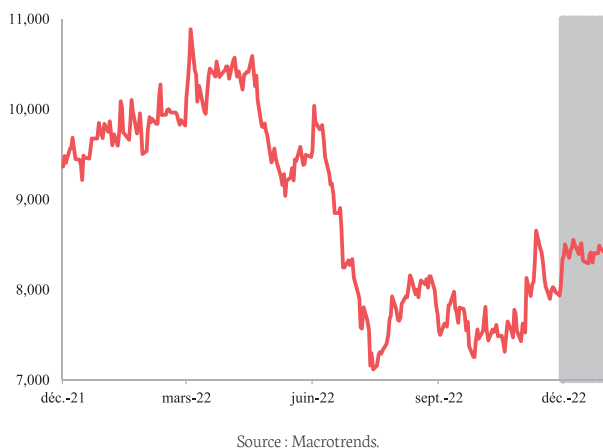


I.5. Marché des produits stratégiques

- Cuivre

Après l'accroissement enregistré le mois passé, les cours du cuivre ont stagné au tour d'une moyenne de 8 400 USD la tonne métrique durant ce mois de décembre 2022. Les risques de récession qui continuent de planer sur l'économie mondiale devraient occasionner un fléchissement significatif des prix du métal rouge le long du premier trimestre 2023. Toutefois, la relance de l'activité manufacturière en Chine devrait limiter la baisse des cours du cuivre, car ce secteur stimulera la demande chinoise des matières premières.

Figure 5 » ÉVOLUTION JOURNALIÈRE DU COURS DU CUIVRE (EN USD PAR TONNE)

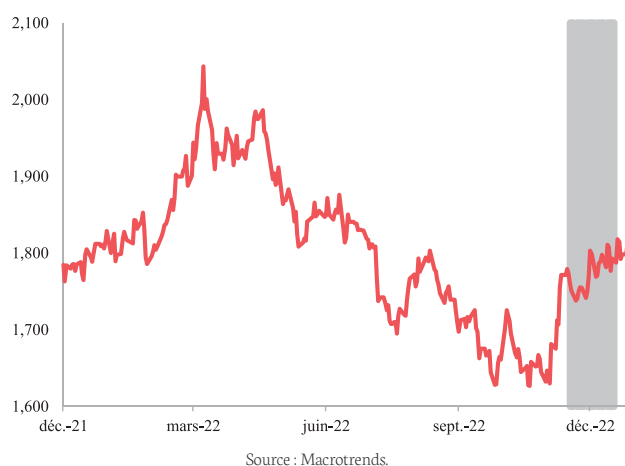


- Or

Entamée durant le mois de novembre dernier, l'augmentation des prix de l'or s'est poursuivie au cours de ce mois de décembre 2022. À la clôture du mois, le métal jaune s'est évalué à près de 1 820 USD l'once. La dépréciation de la devise américaine serait à l'origine de cette montée des cours. En effet, l'effondrement du billet vert a augmenté le coût d'opportunité de la

détention de lingots d'or, et a par conséquent stimulé l'attractivité du métal jaune. En vertu de la corrélation négative existant entre le dollar américain et le métal jaune, il s'est donc observé un regain en faveur de l'or en tant que valeur refuge.

Figure 6 » ÉVOLUTION JOURNALIÈRE DU COURS DE L'OR (EN USD PAR ONCE)

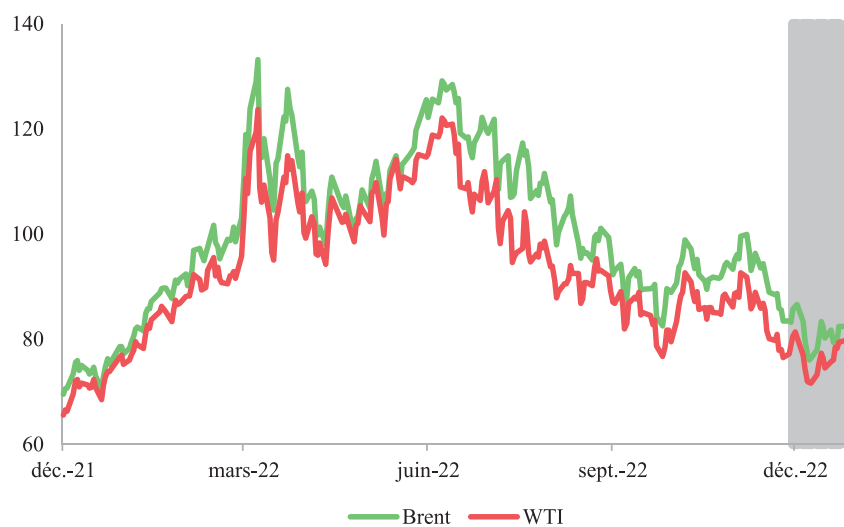


- Pétrole

La première moitié du mois de décembre 2022 a été caractérisée par la poursuite de la chute des cours du pétrole brut, laquelle s'était amorcée durant le mois de novembre précédent en raison notamment de la recrudescence de l'épidémie de Covid-19 en Chine. Au cours de la deuxième semaine du mois de décembre, le Brent et le WTI ont respectivement atteint des creux de 76,3 USD et 71,6 USD le baril. Cependant, durant la dernière moitié du mois, les prix de l'or noir ont affiché une tendance légèrement à la hausse. Mais ce rebondissement ne devrait être que transitoire, étant donné la dégradation du contexte économique mondial susceptible de contracter la demande sur le marché.



Figure 7 » ÉVOLUTION JOURNALIÈRE DES COURS DU PÉTROLE (EN USD PAR BARIL)



Source : Macrotrends.



I.6. Commerce international

Après la reprise post-Covid enregistrée en 2021, le commerce mondial a perdu de son élan le long de l'année 2022. Parmi les facteurs mis en évidence pour expliquer cette décroissance des échanges internationaux, l'on note une croissance économique plus faible prévue jusqu'en 2023, étant donné les prix

élevés de l'énergie, le resserrement des conditions financières, une inflation persistante et supérieure aux cibles des banques centrales, et l'impact dépressif des tensions géopolitiques en Ukraine. L'ensemble de ces facteurs négatifs assombrit les perspectives commerciales pour l'année 2023.



Figure 8 » CROISSANCE TRIMESTRIELLE DES ÉCHANGES COMMERCIAUX



Pour relancer le volume des échanges, il y a lieu de tirer profit des effets de certains facteurs positifs susceptibles d'atténuer les goulots d'étranglement auxquels le commerce international est confronté. À la suite de la pandémie de Covid-19, les ports et les compagnies maritimes se sont adaptés aux contraintes d'approvisionnement provoquée par cette crise, avec l'entrée en service de nouveaux navires et la congestion des ports largement résolue. À côté de ce renforcement d'ordre logistique, il faut aussi noter que les accords

commerciaux récemment signés – tels que le Partenariat économique régional global en Asie-Pacifique (RCEP) et la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) – devraient se concrétiser et donner plus d'impulsion aux échanges mondiaux. Néanmoins, la reprise effective du commerce international restera tributaire à la relance de l'activité économique mondiale, et particulièrement à la résilience des économies d'Asie.

Encadré 1. Transition énergétique et problèmes environnementaux

0. Introduction

Il est incontestable que l'écologie a gagné la bataille de l'esprit et du courage. Pourtant, tel qu'il se manifeste aujourd'hui dans les pays développés comme c'est le cas chez certains socialistes, ou dans des mouvements solidaires et des mouvements radicaux (animalistes, anti-espèces, végétariens, zadistes), il s'engage dans une entreprise massive, furieuse et meurtrière de déconstruction de notre société. Le défi auquel le monde fait face consiste plutôt à changer les comportements et les mentalités, transformer les âmes et remodeler les imaginations et les rêves des humains que de conserver ce qui peut et doit être conservé. Au regard de cette situation, le monde se retrouve pris dans l'ivresse de la régénération de l'humanité !

Les énergies renouvelables (énergies propres) jouent un rôle central dans cette quête et avec comme élément clé de cette transition la batterie. Ainsi, la problématique réside sur **l'impact écologique de la batterie**.

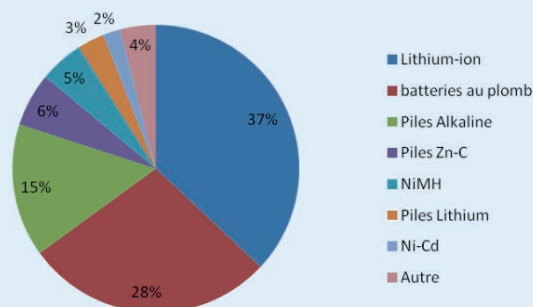
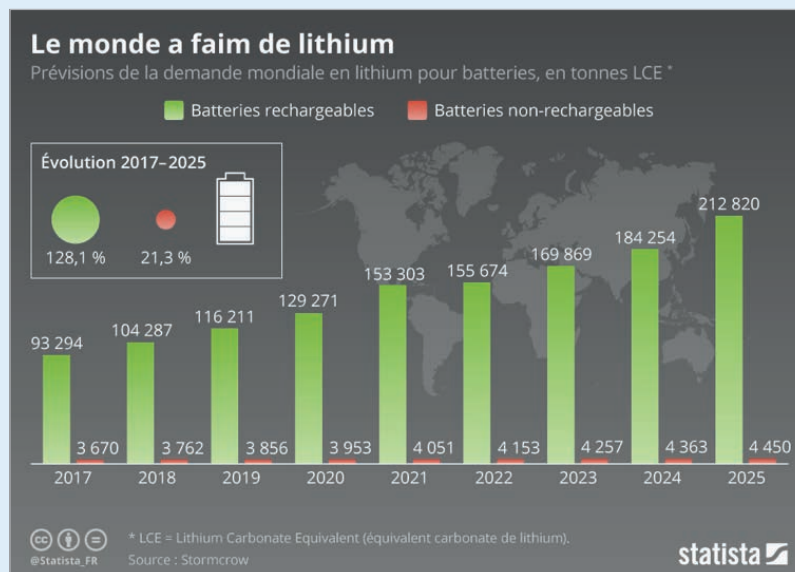
Avec l'empreinte carbone des batteries et leur impact sur l'environnement (voitures, smartphones, montres, vélos, solaire, etc.), une question centrale émerge : les nouveaux modèles de production d'électricité vont-ils réduire les empreintes carbonées ?

Il y a lieu de signaler que ces nouveaux modèles sont utilisés pour stocker et restituer l'énergie produite et existent sous forme de batteries dans les voitures électriques, les téléphones, les parcs éoliens et les centrales à panneaux solaires, et même dans les luminaires etc. Ce sont des batteries, au plomb ou au lithium versions ioniques. Selon leur utilisation et leur nature, leur impact sur l'environnement est très variable, d'autant plus qu'ils peuvent être recyclés, lequel recyclage est encore insuffisant et ne s'opère que dans les pays développés.

1. Différents types de batterie et leur impact environnemental

Actuellement le marché des batteries est couvert en grande partie par deux types de batterie, à savoir : (i) les batteries acide-plomb, et (ii) le lithium-ion.

Figure 9 » PRÉVISIONS DE LA DEMANDE MONDIALE EN LITHIUM ET TYPES D'ACCUMULATEURS



Source : Accumulateurs : le futur du stockage d'énergie, Degrandcourt thomas, nouvelles technologies, 20 juillet 2016.



D'un côté se trouve une batterie au plomb composée de deux électrodes immergées dans une solution d'acide sulfurique. Il s'agit d'une technologie plus ancienne qui est durable, efficace et recyclable. Les moins : son poids. Typiquement, ce type de batterie se retrouve dans certains véhicules thermiques ou ordinateurs.

De l'autre côté, la batterie lithium-ion, d'origine plus récente, basée sur l'échange réversible de l'ion lithium entre une électrode effective (un oxyde de métal de transition lithié) et une électrode négative en graphite. Son plus : l'énergie large qu'elle peut déployer. Sa faiblesse : un coût élevé qui l'a longtemps cantonné aux systèmes de petites tailles, comme les montres ou les téléphones portables. On la retrouve toutefois aujourd'hui dans les ordinateurs portables et les véhicules électriques.

2. Impact environnemental d'une batterie au plomb

Plus la qualité d'une **batterie acide-plomb** est élevée, plus la part de plomb pur qu'elle comporte est importante. Et ce n'est pas sans conséquence pour la planète.

Face à la guerre en Ukraine, l'Occident se trouve dans l'obligation d'accélérer sa transition énergétique en utilisant les énergies renouvelables comme le photovoltaïque, ce qui signifie une augmentation de la production des panneaux solaires et des batteries, un choix qui apparaît comme le plus écologique entraîne pourtant de graves dommages collatéraux.

Une étude publiée en 2011¹ dans la revue scientifique *Energy Policy* révèle que, les filières chinoises et indiennes de l'énergie solaire avaient à l'époque déjà rejeté dans la nature près de 2,4 millions de tonnes de plomb, soit environ un tiers de sa production mondiale. A la même période, la Chine avait dû fermer **583 usines de batteries au plomb** suite aux empoisonnements touchant les communautés avoisinantes. Car si le plomb a un impact environnemental non négligeable, il affecte aussi la santé.

Voici quelques conséquences de l'exposition au plomb² :

- Pertes de mémoire ;
- Dégradation du système cardiovasculaire ;
- Chez les femmes enceintes, il peut causer des fausses couches et des accouchements prématurés.

3. Impact environnemental d'une batterie au lithium

Les batteries au lithium sont présentes dans la plupart des produits de consommation massive de par le monde. Pour les pays exportateurs de ce métal, à savoir principalement l'Australie, le Chili, l'Argentine, la Bolivie, le Tibet et l'Afghanistan, et la RD Congo, l'enjeu économique est plus qu'alléchant... Or, **l'extraction du lithium, très énergivore en eau**, entraîne de nombreux problèmes, comme la **pollution des sols et le pillage des réserves d'eau**.

En effet, **17 % du lithium planétaire** s'y situe, enseveli dans les profondeurs, au mépris de toutes formes de réglementation ou de respect de la nature, les mines y prolifèrent comme des champignons. Empoisonnées bien entendu³.

La RD Congo de son côté prétend détenir les plus grandes réserves de lithium de roche dure inexploitées au monde. Elle souhaite les exploiter, mais à quel prix ?

4. Bilan carbone des batteries acide-plomb et lithium-ion

Pourtant, même dans une perspective de transition écologique, on ne peut pas (encore) imaginer se passer de batteries...

1. <https://www.greenly.earth/blog-en/carbon-footprint-battery>, 2022, 15 oct, 13h00.
 2. D'après le site *Notre-Planète.info*
 3. *National Geographic*, February 2019.

- **Les batteries, un mal nécessaire**

Malgré leur impact environnemental considérable, les batteries constituent pour le moment un mal nécessaire. En effet, la faille de l'énergie générée par le solaire et l'éolien, c'est de ne pas être disponible en continue. A ce titre, les batteries sont vitales pour conserver et stocker l'énergie produite pour un usage ultérieur.

- **Le bilan carbone des batteries**

L'agence suédoise pour la recherche et l'environnement a tenté de réaliser le bilan carbone d'une batterie lithium-ion en compilant les résultats d'une quarantaine d'études menées à l'échelle internationale.

D'après l'agence, chaque kWh de batteries produit générerait l'équivalent de 150 à 200 kilos de CO₂, un chiffre basé sur le mix énergétique mondial majoritairement en faveur des combustibles fossiles (de 50 à 70% de l'électricité produite). Selon cette estimation, la production d'une batterie de 30 kWh générerait quant à elle environ 5 tonnes de CO₂, tandis que celle d'une Tesla dépasserait les 17 tonnes.

- **Recyclage des batteries**

Dans quelle mesure peut-on réduire l'empreinte écologique des batteries en recyclant leur composant ?

- **Recyclage d'une batterie acide-plomb**

A ce jour, 99% des batteries acide-plomb seraient recyclable (les batteries les plus utilisées à grande échelle),

Comment cela marche ?

Le plomb est récupéré, ainsi que le bac de plastique de la batterie, une fois ce dernier déchiqueté en morceaux. En ce qui concerne l'électrolyte, le liquide au fond de la batterie composé d'acide et d'eau, il peut être récupéré et réutilisé comme tel par une partie de l'industrie, ou bien décomposé en retirant l'eau pour que seul l'acide ne soit finalement exploité. Dernier point, d'autant plus important que l'on connaît l'importance du bilan carbone des transports : la récupération des vieilles batteries à recycler est couplée aux livraisons de batteries neuves. Ceci devrait être pris en compte par les pays en voie de développement tel que la RDC.

- **Recyclage d'une batterie lithium-ion**

Si le recyclage des batteries lithium-ion est techniquement possible, il n'est encore mis en œuvre que de manière anecdotique. Contrairement au cobalt, le lithium n'est pas - ou presque pas - recyclé. Dramatique quand on sait qu'une batterie de voiture électrique possède un bilan carbone élevé (pour 1kWh de capacité de stockage de batterie, il faut 113 grammes de lithium, soit 600 grammes de carbonate de lithium. Pour une voiture équipée d'une batterie de 24kWh, il faut donc 2,7 Kg de lithium).

- **Conseils pour réduire et compenser son empreinte carbone**

Comme pour tous les autres produits que nous consommons au bilan carbone important (smartphone, ordinateur, etc.), il faudrait essayer de faire durer les batteries au maximum pour réduire son empreinte carbone.

D'après une étude publiée par le Fuel Institute⁴, il faut qu'une voiture électrique circule sur 30 000 kilomètres pour qu'elle devienne plus respectueuse de l'environnement qu'une voiture thermique équivalente. En outre, une batterie de voiture a une longévité moyenne de 5 ans. Néanmoins, sa durée de vie varie en fonction de nombreux critères, le premier étant sa date d'achat. Utilisée directement après sa sortie d'usine, la performance d'une batterie est maximale. C'est pourquoi une batterie originale dure toujours plus longtemps qu'une batterie de rechange ou bien qu'une batterie stockée longtemps en magasin.

4. Fuel institute, Life Cycle Analysis Comparison, JANUARY 2022 ELECTRIC AND INTERNAL COMBUSTION ENGINE VEHICLES EXECUTIVE SUMMARY.

Il est donc nécessaire de prendre bien soin de sa batterie donc, en ne l'exposant pas à des températures extrêmes par exemple. Finalement, le plus efficace est encore de minimiser l'usage de produits reposant sur des batteries en faisant notamment l'impasse sur la voiture pour ceux qui le peuvent.

5. Conclusion

Au regard de l'analyse faite ci-dessus, le constat qui émerge indique que la transition énergétique est génératrice des problèmes plus grands. L'analyse a pris en compte l'élément pondérant de cette transition qui est la batterie ainsi que les types les plus courants à savoir : la batterie au plomb et celle au lithium. A cela, nous s'ajoute, la production des panneaux solaires, l'exploitation des minerais tels que : les terres rares, le cobalt dont les conséquences sont non négligeables.

Par ailleurs, les pays en voies de développement tel que la RD Congo devraient se munir d'une politique efficace non seulement pour limiter l'exploitation illégale mais aussi protéger les populations autochtones contre les effets néfastes sur la santé dus à l'extraction de ces minerais.

Néanmoins, il y a lieu de noter qu'une solution prometteuse se profile à l'horizon, celle des batteries sodium-ion. Composées d'aucun produit chimique toxique ni de métaux lourds. Elles jouissent d'une durée de vie d'environ 10 ans et de la certification "Cradle to Cradle".



2. Contexte national

II.1. Evolution de l'économie nationale

L'actualité économique du mois de novembre 2022 a été marquée par plusieurs faits notables. Plus explicitement, ces faits sont présentés comme ci-dessous : (i) l'exhortation du Président de la République à une synergie entre le gouvernement central et les gouvernements provinciaux pour la réussite du Programme des 145 territoires ; (ii) l'instabilité des prix du carburant au Nord-Kivu : les pétroliers et les services nationaux/provinciaux de l'économie divisés ; (iii) l'effondrement d'un tronçon de la RN1 et difficultés d'approvisionnement de Kinshasa ; (iv) la hausse significative du prix de maïs à Kananga.

1. Exhortation du Président de la République à une synergie entre le gouvernement central et les gouvernements provinciaux pour la réussite du Programme des 145 territoires

Lors de son séjour à Mbandaka, le Président de la République a exhorté l'implication des gouverneurs de différentes provinces dans la mise en œuvre du Programme de développement à la base de 145 territoires (PDL 145T) qu'il considère comme outil indispensable à la restauration de l'autorité de l'Etat.

En effet, dans son discours d'ouverture et d'orientations générales de la conférence placée sous le thème : « PDL-145 territoires : renforcer l'autorité de l'État pour relancer l'économie des provinces », le Président de la République a déclaré que, une fois réalisé, le PDL 145T va produire deux impacts majeurs, à savoir favoriser la restauration de l'autorité de l'État dans tous les coins de chacune des provinces, et susciter le développement de l'écosystème économique-social des territoires.

A cet effet, il a indiqué que la mise en œuvre du PDL 145T requiert la participation de tous, à tous les niveaux, pour amorcer le développement du pays. C'est dans ce cadre qu'il a exhorté les différents chefs des exécutifs provinciaux de s'impliquer dans

ce programme en travaillant en synergie avec le gouvernement central afin de maximiser les chances de succès de ce programme en vue de relancer les économies locales. Aussi, il a invité ces derniers à jouer pleinement le rôle d'Officiers de police administrative dans la coordination du PDL 145T.

De plus, il a signifié que, au-delà du fait que la loi lui impose de maintenir des collaborations étroites et nécessaires avec les autorités ainsi que les administrations provinciales, pour assurer une bonne coordination du programme, le gouverneur de province comme membre du comité de suivi du PDL 145T, doit également s'assurer que sa province profite pleinement des fonds qui lui sont affectés, et il a l'obligation d'apporter une assistance aux entreprises prestataires.

Il a indiqué que le PDL 145 T est entré dans la phase de mise en œuvre effective des 2200 projets de construction de bâtiments administratifs, scolaires et sanitaires dans tous les territoires du pays.

En outre, au cours de son allocution, le Président de la République est revenu sur la problématique de la caisse nationale de péréquation, la réglementation des fiscaux au niveau des provinces ainsi que la nécessité de la décentralisation financière, demandant ainsi au gouvernement d'accompagner les efforts des provinces dans ces domaines. Il a aussi précisé qu'il a récemment nommé les animateurs de la Caisse nationale de péréquation. Cette dernière a pour mission principale d'assurer la solidarité nationale et de corriger les déséquilibres entre les provinces d'une part et entre ces dernières et les autres entités territoriales décentralisées d'autre part.

Il a aussi souligné le fait que la mobilisation des ressources au niveau des provinces demeure un défi à relever pour l'autonomisation de ces dernières. Cependant, en dépit des compétences fiscales



exclusives reconnues aux provinces conformément à la Constitution, le niveau de collecte de recettes propres en province demeure largement inférieur au potentiel fiscal. Il a donc demandé au gouvernement d'accompagner les efforts des provinces dans ce domaine, aussi dans l'objectif d'améliorer les relations financières intergouvernementales.

Y faisant suite, le collectif des gouverneurs a exposé au Président de la République quelques soucis encore persistants en matière de gouvernance des provinces, collaboration avec le gouvernement central, rétrocessions ainsi qu'en besoins en infrastructures. De ce fait, ledit collectif a formulé quelques plaidoyers, notamment l'opérationnalisation de la caisse nationale de péréquation ; la dotation conséquente, équitable et régulière des crédits d'investissement ; le paiement régulier de la rétrocession et de frais de fonctionnement ; la dotation des gouvernorats de chariot automobile ainsi que le renforcement des mesures de lutte contre l'insécurité, le banditisme urbain, obstacles au PDL 145 territoires.

2. Instabilité de prix du carburant au Nord-Kivu : pétroliers et services d'économie divisés

Au cours de décembre 2022, la partie Est du pays a fait face à une instabilité des prix du carburant. En effet, les villes et territoires du Nord-Kivu, respectivement Beni et Butembo et Beni et Lubero ont été les plus impactées par cette situation. Cette situation a négativement impacté sur le prix d'autres produits essentiels, dont les produits vivriers et le transport.

Sur le terrain, le prix du carburant a varié entre 3 500 CDF et 4 000 CDF chez les revendeurs sur étalage et les stations-service. Cette structure de prix est en déphasage avec l'arrêté du ministère de l'économie, fixant le litre d'essence à 3 400 CDF et 3 450 CDF le gazoil pour la zone Est.

Cette hausse de prix du carburant a négativement impacté d'autres secteurs comme le transport. Le prix d'une course sur moto a doublé, voire triplé. De même sur le marché, plusieurs produits vivriers ont galopé. C'est le cas du prix d'un bidon d'huile végétale qui coûtait jadis 33 USD mais qui aujourd'hui se négocie à 34 voire 35 USD en ville de Butembo.

Pour leur part, les opérateurs économiques, tout en comprenant la complexité de la situation, justifient la hausse de prix du carburant pour trois raisons, à savoir : le changement brusque de la structure de prix par le ministère congolais de l'économie à partir de fin novembre 2022 ; l'insuffisance de stock en carburant suite aux vacances des approvisionneurs en cette fin d'année et l'effondrement du pont Lume qui ne permet pas le renouvellement de stock des opérateurs économiques dont les produits étaient à mi-chemin pour l'approvisionnement à Beni, d'où l'inadéquation entre la demande et l'offre de carburant.

Toutefois, explique Luc Machara, président de la corporation des pétroliers de Beni, après une réunion avec les vendeurs de carburant, ceux-ci ont opté pour le transbordement du carburant au pont effondré de Lume afin de trouver solution à ce problème mais qui augmenterait le risque des pertes qui se répercutent sur le dernier consommateur.

3. Effondrement de la RN1 et difficultés d'approvisionnement à Kinshasa

Suite aux dégâts causés par les pluies survenues en décembre 2022, des usagers de la Route nationale n°1 (RN1), conducteurs des véhicules et taxis-motos, voire des commerçants, éprouvent d'énormes difficultés pour mener leurs activités économiques depuis l'effondrement, mardi 13 décembre 2022, de cette voie de circulation.

Plusieurs véhicules poids lourds, dont la plupart contenant des produits de première nécessité en provenance du Kongo Central, sont bloqués de l'autre côté de la route et certaines personnes, notamment des commerçants habitant des quartiers Mitendi et Mbenseke bravent l'érosion pour passer de l'autre côté de la route. C'est aussi le cas pour ceux qui vont dans l'autre sens, notamment inhumer leurs disparus.

Certains commerçants ont été obligés de payer des sommes supplémentaires (plus de 5 000 CDF) aux porteurs/manutentionnaires pour le transport (à pied) de leurs marchandises afin d'éviter d'essuyer des pertes financières (notamment pour les biens périssables).

Toutefois, il y a lieu de signaler que quelques véhicules ont pu traverser dans la soirée du mercredi 14 décembre 2022 près le remblayage, mais la route s'est de nouveau coupée après une nouvelle pluie qui a arrosé cette partie de la ville de Kinshasa le même mercredi. Sur place, des engins de l'Office des routes (OR) poursuivent des travaux pour permettre la reprise du trafic.

Tous ces éléments laissent transparaître une mauvaise gouvernance et une absence d'une politique appropriée en matière d'infrastructure. Il est aberrant de constater que, en étant le Kongo Central soit le principal fournisseur de plusieurs produits alimentaires de Kinshasa, il n'y ait qu'une seule route et un seul moyen de transport qui relie le Kongo Central à Kinshasa. De plus, compte tenu du fait que la route concernée se situe dans une zone d'érosion, des mesures devraient être prises pour assurer l'exploitation de ladite route même en cas de fortes précipitations.

4. Hausse significative du prix de maïs à Kananga

Au cours de ces derniers mois, la population de la ville de Kananga (chef-lieu de la province du Kasai-Central) a fait face à une importante hausse du prix de maïs.

Sur les différents marchés, la mesurette d'environ 3 kg communément appelée qui se vendait au mois de mai dernier à 2000 voire 2200 CDF et en octobre dernier à 4 000 voire 4 500 CDF s'est négociée environ à 10.000 voire 15.000 CDF.

Cette situation a accentué la misère dans cette partie du pays. Y faisant suite, les motards ont manifesté leur mécontentement le vendredi 02 décembre 2022 sur les artères de la ville de Kananga pour dénoncer cette hausse de prix de maïs. Ces derniers ont pointé le Programme Alimentaire Mondial (PAM), une organisation humanitaire qui, selon eux, serait à l'origine de cette flambée de prix de maïs sur le marché et en province.

Pour manifester leur colère, les manifestants ont saccagé le bureau du PAM de Kananga, exigeant à cette organisation humanitaire de fermer ses portes sur toute la province. A cet effet, ils ont lancé des pierres au bureau et au dépôt du PAM de la localité Azda et quartier Malandji avant de chuter au siège de l'Assemblée provinciale où ils ont insisté sur le départ du PAM. En plus de cette revendication, les manifestants demandent aux autorités provinciales et nationales de prendre des mesures adéquates pour pallier ce problème.

Il y a lieu de signaler que la même situation se vit à Mbuji-Mayi au Kasai-Oriental où une mesurette qui se vendait à 4 000 CDF se négocie actuellement à 7 000 voire 8000 CDF et à Mwene-Ditu dans la province de Lomami, une mesurette est passée à 3 800 à 4 500 voire 5 000 CDF.

Ces éléments indiquent une situation des disparités au sein de la population et laisse transparaître une mauvaise gouvernance économique. Le gouvernement devrait donc prendre les dispositions appropriées et durables afin de résoudre ce type de situation qui peuvent conduire à des soulèvements au sein de la population et dégrader davantage le tissu économique.

II.1.1. Activité économique

Dans son communiqué du 21 décembre 2022, le Fonds Monétaire International a informé l'opinion publique que son conseil d'administration a conclu la troisième revue de l'accord au titre de la facilité élargie de crédit avec la RDC. Cette décision permet au gouvernement congolais d'encaisser 152,3 millions de DTS, soit environ 203 millions de dollars américains pour répondre aux besoins de la balance des paiements. A ce jour, la RDC a déjà reçu 609,2 millions de DTS qui correspondent à environ 812,4 millions de USD.

Ce décaissement vise à renforcer les réserves internationales, compte tenu des risques à la baisse pesant sur les perspectives de l'économie nationale et mondiale. Le programme appuyé par le FMI continue de soutenir les réformes à moyen terme des autorités pour favoriser la stabilité macroéconomique et le développement durable en accélérant la mobilisation des recettes intérieures, en améliorant la gouvernance et en renforçant la politique monétaire.

Selon le FMI, la situation macroéconomique de la RDC fait preuve de résilience malgré les répercussions de la guerre en Ukraine et la détérioration de l'environnement économique mondial. Le taux de croissance économique est prévu à 6,6% en 2022. Cette croissance est soutenue par la production minière plus élevée que prévue et l'inflation devrait dépasser 12% d'ici la fin de l'année dans ce contexte d'incertitude liée à la hausse des prix mondiaux des denrées alimentaires et des carburants, exacerbée par la guerre en Ukraine et les goulots d'étranglement de la chaîne d'approvisionnement. Les réserves internationales brutes ont atteint 2,4 mois d'importations, bien au-dessus de l'objectif fixé au début de l'accord au titre de la FEC. Le solde budgétaire intérieur (base caisse) est projeté à 1,1 % du PIB, ce qui est conforme aux engagements du programme. Des recettes budgétaires plus élevées grâce à des évolutions favorables dans le

secteur minier, ont aidé à faire face aux pressions sur les dépenses résultant de l'escalade du conflit à l'Est, à l'augmentation des dépenses dans les ministères et les institutions publiques et au remboursement des arriérés aux distributeurs de carburant, financées par une hausse inattendue des recettes fiscales principalement due à des développements miniers favorables.

Le gouvernement Congolais a réalisé des progrès satisfaisants dans le cadre du programme. Tous les critères de réalisation quantitatifs à fin juin 2022 ont été atteints, ainsi que tous les objectifs indicatifs (OI) à l'exception de deux : celui lié aux dépenses de santé en raison de retards dans la passation des marchés ; et celui lié aux garanties de la banque centrale pour les prêts intérieurs en faveur du gouvernement central en raison de lacunes dans le contrôle et malgré le fait qu'aucune nouvelle garantie n'a été émise. Les efforts pour atteindre les dépenses sociales dans le cadre de l'OI nécessiteront un suivi étroit de leur mise en œuvre. Quatre des six repères structurels ont également été respectés, et un cinquième a été atteint avec un léger retard.

Les analyses du FMI révèlent que le déficit budgétaire devrait se réduire en 2023. Une mobilisation soutenue des recettes et une maîtrise des dépenses courantes dans les biens, services et subventions devraient laisser de l'espace pour les dépenses sociales, les investissements dans les infrastructures et le capital humain, et l'apurement des arriérés. Économiser la surperformance des recettes soutiendrait les efforts visant à constituer des tampons budgétaires. La suppression progressive des subventions aux carburants et la mise en place de transferts sociaux ciblés sont des mesures importantes pour renforcer les filets de sécurité sociale afin de protéger les personnes vulnérables. Le renforcement de la crédibilité budgétaire devrait aider le budget à servir de point d'ancrage budgétaire dans le cadre du programme. La fonte du cadre budgétaire pour gérer

la richesse en ressources, le renforcement du cadre d'investissement public et l'accélération des réformes de la gestion des finances publiques sont nécessaires pour améliorer l'efficacité et la transparence des dépenses.

S'agissant de la politique monétaire, le FMI est favorable sur la disposition à resserrer la politique monétaire pour ramener l'inflation à l'objectif de 7%, ainsi que les efforts visant à renforcer le cadre de la politique monétaire soutiendront la stabilité des prix. La poursuite de l'accumulation de réserves, tout en renforçant le rôle du taux de change en tant qu'amortisseur, est essentielle à la résilience extérieure. L'adoption de la nouvelle loi bancaire est cruciale pour renforcer la réglementation et la supervision du secteur financier.

Il y a lieu de noter que le gouvernement est appelé à mettre en œuvre les réformes structurelles et de gouvernance pour la diversification économique et la croissance tirée par le secteur privé. Le FMI martèle sur l'amélioration des cadres de lutte contre la corruption et de **LBC/FT**, et améliorer l'environnement des affaires soutiendraient le développement et la compétitivité du secteur privé. S'engager dans des réformes spécifiques liées aux défis climatiques est également important pour catalyser des financements pour des investissements verts.»

Congo Challenge estime que, même si les chiffres laissent présager une évolution positive de la situation économique de la RDC, le pays fait face à des défis majeurs qui limitent ses performances dans le moyen et long terme. Il s'agit notamment de : (i) la faible capacité de financement interne par une mobilisation optimale des recettes publiques et l'étroitesse de l'assiette fiscale ; (ii) la puissance de l'Etat matérialisée par des incursions répétées des groupes armés dans la partie Est du pays ; (iii) l'absence de diversification de l'économie ; et (iv) la faiblesse/carence en infrastructures indispensables pour booster le potentiel de croissance.

II.1.2 Dynamique des prix

Durant le mois de décembre 2022, les prix ont globalement évolué à la hausse comparativement à novembre 2022. Comme l'indique le tableau 1, les taux d'inflation (hebdomadaire, cumulée, en glissement annuel et annualisée) indiquent que les prix ont augmenté. Cette situation pourrait s'expliquer par les évolutions observées dans les prix du carburant et des produits alimentaires. La poursuite de l'invasion russe en Ukraine ainsi que l'inefficacité de politiques gouvernementales pourraient soutenir ce dérapage des prix.

Pour ce qui est du taux d'inflation en glissement annuel, il s'est situé à 12,98% à la troisième semaine du mois de décembre 2022, soit une hausse de 3,41% comparée à celui enregistré à la clôture de novembre 2022 où ce taux s'était fixé à 12,55%.

Quant au taux d'inflation annualisée, il s'est fixé à 12,84% à la troisième semaine de décembre 2022. Ce niveau est supérieur à celui du mois précédent où l'inflation annualisée s'est établie à 12,30%, soit une légère variation négative de 4,39%. En même temps, cette prévision est supérieure à celle réalisée en fin 2021 où ce taux s'était établi à 5,28%.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de l'inflation en décembre 2022.

Tableau 1 » ÉVOLUTION DE L'INFLATION (DÉCEMBRE 2022)

	Inflation hebdomadaire	Inflation cumulée	Inflation en glissement annuel	Inflation annualisée
Semaine 1	0,24	11,82	12,68	12,86
Semaine 2	0,23	12,07	12,79	12,85
Semaine 3	0,31	12,42	12,98	12,84

Source : BCC, décembre 2022.

De plus, il y a lieu de préciser que d'autres faits importants pourraient davantage compromettre le cadre macroéconomique. Il s'agit notamment de (i) la situation d'insécurité à l'Est du pays occasionnant des déplacements massifs de population, des perturbations de l'activité économique dans les localités en proie aux affrontements ; (ii) la montée continue des prix du carburant et des denrées alimentaires ; (iii) le risque d'une résurgence de la pandémie de la Covid-19 avec

la nouvelle montée de la pandémie en Chine ; (iv) les dépenses à engager pour le déroulement des élections en 2023 ; (v) les tensions qui peuvent surgir au cours d'un processus électoral très contesté par une large partie de l'opposition ; ainsi que (vi) la poursuite de l'invasion russe en Ukraine avec ses conséquences sur la dynamique des prix des produits agricoles et énergétiques.



II.1.3 Taux de change et réserves de change

Tout au long du mois de décembre 2022, le profil temporel du taux de change est resté stable comme c'est le cas depuis le début de l'année tant sur le marché interbancaire que sur le marché parallèle. Toutefois, comparé à son niveau de fin novembre 2022, le taux de change a connu une légère dépréciation de 0,05% sur le

marché interbancaire où il est passé de 2 013,98 en fin novembre 2022 à 2 014,94 à la troisième semaine de décembre 2022.

Sur le marché parallèle, le taux de change a aussi connu une légère dépréciation entre fin novembre 2022 et la troisième semaine de décembre 2022 en passant de 2 097,50 à 2 126,67 (soit une variation positive de 1,39%).

Tableau 2 » ÉVOLUTION DU TAUX DE CHANGE

	Clôture novembre 2022	Novembre 2022			Variation novembre-décembre 2022
		Semaine 1	Semaine 2	Semaine 3	
Marché interbancaire	2 013,98	2 014,00	2 014,00	2 104 ,94	0,05%
Marché parallèle	2 097,50	2 105,00	2 116,67	2 126,67	1,39%

Source : BCC.

S'agissant des réserves de change, elles se sont situées à un niveau légèrement supérieur à celui de fin novembre 2022. Elles se sont situées à 4,01 milliards d'USD à la troisième semaine de décembre 2022, soit une hausse de 0,75% comparativement à fin novembre 2022. Rapporté en nombre de mois d'importations, il

s'établit que l'économie congolaise a connu une très légère hausse de sa capacité de fin novembre 2022. La couverture des importations par les réserves de changes est passée de 2,39 mois à 2,41 mois entre fin novembre 2022 et la troisième semaine de décembre 2022, soit une hausse de 0,84%.

Tableau 3 » ÉVOLUTION DES RÉSERVES DE CHANGE

	Clôture novembre 2022	Novembre 2022			Variation novembre-décembre 2022
		Semaine 1	Semaine 2	Semaine 3	
En milliards de USD	3,98	3,99	4,00	4,01	0,75%
En mois d'importations	2,39	2,40	2,40	2,41	0,84%

Source : BCC.

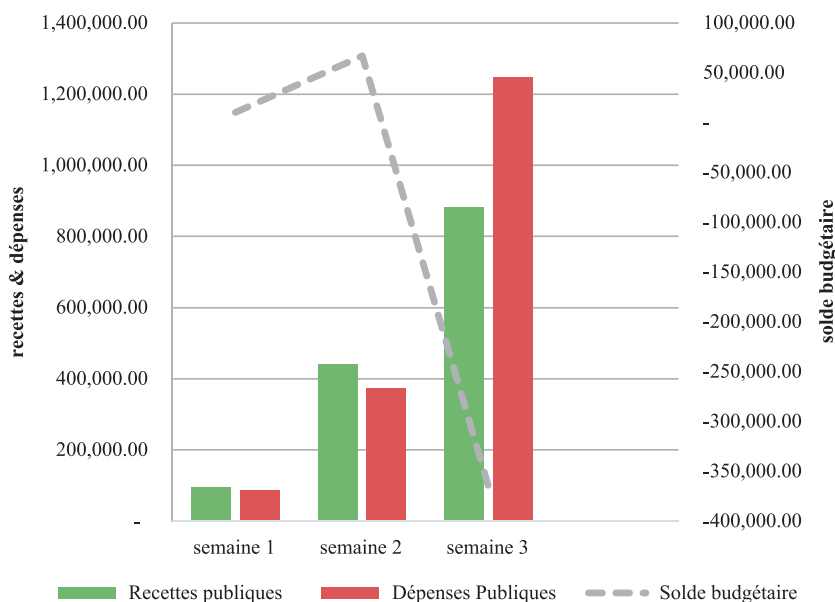


II.1.4 Finances publiques

Les statistiques du CTR (Ministère des Finances) indiquent qu'à la troisième semaine du mois de décembre 2022, le Trésor public a enregistré un déficit de 365 799 millions de CDF. Ce déficit résulte d'un niveau de dépenses de 1 246 401 millions de CDF contre de recettes de 880 602 millions de CDF. Le solde cumulé à la troisième semaine renseigne un déficit de 1 157 819 millions de CDF et les dépenses en capital ont été de 99 201 millions de CDF, représentant près de 7,96% de dépenses totales.

Les statistiques cumulées de janvier 2022 à la troisième semaine de décembre 2022 indiquent que le Trésor public a enregistré un déficit de 10 483 367 millions de CDF consécutif à un niveau de dépenses de 64 670 483 millions de CDF contre 54 187 116 millions de CDF de recettes. Ce qui traduit une faiblesse de l'Etat à couvrir ses dépenses et une mauvaise gouvernance des finances publiques.

Figure 10 » AGRÉGATS DU SECTEUR PUBLIC AU MOIS DE DÉCEMBRE 2022 (EN MILLIONS DE CDF)



A la troisième semaine du mois de décembre 2022, l'Etat a dépensé un montant équivalent à 218 709 millions de CDF, soit 17,55% de dépenses totales pour le paiement de salaire des fonctionnaires. Il y a lieu de noter que, depuis plusieurs mois, le processus

de la paie de fonctionnaires d'un mois donné est échelonné au mois suivant, indiquant ainsi un retardement de l'enclenchement de l'opération de paie des fonctionnaires. D'aucuns estiment que le gouvernement opère un arbitrage dans l'exécution

de certaines dépenses pour maintenir la stabilité économique. De ce point de vue, le gouvernement bloque certains paiements, notamment les dépenses en investissement mais aussi la rémunération des fonctionnaires pour atteindre les objectifs de stabilité macroéconomique. Ceci est une aberration et indique une mauvaise gouvernance des finances publiques.

II.2 Evolution de la situation politique

L'actualité politique du mois de décembre 2022 a été dominée spécifiquement par les faits présentés ci-dessous :

1. De la situation sécuritaire dans le Nord-Kivu

1.1. Les réactions autour du massacre de KISHISHE

Le massacre commis par les éléments M23 à la fin du mois de novembre 2022 à Kishihse a fait au moins 131 morts parmi la population civile dans deux villages. Ce bilan a été établi par une enquête préliminaire de l'ONU qui a accusé la rébellion du M23, et qui a indiqué que les massacres ont eu lieu les 29 et 30 novembre 2022, à Kishishe mais aussi à Bambo.

Selon les enquêteurs du Bureau conjoint des Nations unies pour les droits de l'Homme (BCNUDH) et de la mission de l'ONU en RDC (Monusco), 131 civils (102 hommes, 17 femmes et 12 enfants) ont été tués par le M23 "au cours d'actes de représailles", "exécutés arbitrairement par balles ou à l'aide d'armes blanches". Huit personnes avaient été blessées, 60 autres enlevées, "22 femmes et cinq filles" violées ainsi que des pillages commis au cours de ces représailles.

Bien plus, les rebelles avaient décidé d'enterrer les victimes, selon les témoignages obtenus par l'AFP, qui faisaient état d'une centaine de morts. Des habitants révélaient avoir été obligés d'inhumer des morts dans des fosses communes.

Des réactions enregistrées, l'on peut signaler celle du Gouvernement de la RDC, qui à travers le Conseil des ministres, avait évoqué "plus d'une centaine" de morts et décrété trois jours de deuil national à partir du lendemain. A cet effet, lors d'un briefing de presse, le ministre de l'Industrie, Julien Paluku, ex-gouverneur du Nord-Kivu, accompagné du porte-parole du gouvernement Patrick Muyaya, avaient avancé un bilan "autour de 300 morts", 272 exactement, sur la foi d'informations collectées par la société civile et les "communautés". Sur ce nombre, 17 enfants avaient été tués, "dans une église, dans un hôpital".

Kinshasa accuse Kigali d'apporter à cette rébellion un soutien que des experts de l'ONU et des responsables américains ont également pointé, mais le Rwanda nie avec constance, en accusant en retour Kinshasa, qui nie également, de collusion avec les FDLR, un mouvement constitué par certains auteurs du génocide des Tutsi en 1994 au Rwanda. Kigali accuse la communauté internationale "d'exacerber" la crise.

Intervenant dans une émission télévisée le samedi 3 décembre 2022 sur la RTNC, à l'occasion des trois journées de deuil national suite aux massacres des populations civiles de Kishishe par les troupes rwandaises du M23, le professeur André Mbata Betukumesu Mangu, premier Vice-Président de l'Assemblée nationale, a haussé le ton en soutenant que le Rwanda qui tue et massacre, se voit dérouler le tapis rouge dans les capitales occidentales. Pour lui, le

français est devenu la langue de la violation des droits de l'homme, du fait de la nomination d'une Rwandaise à la tête de la Francophonie. De ce fait, il a qualifié ce pays non seulement d'un Etat voyou mais aussi un État policier. Il a aussi indiqué que le Président Kagame ne peut donner aucune leçon de démocratie à la RDC.

Le porte-parole du gouvernement de la République démocratique du Congo, Patrick Muyaya, avait annoncé que le Président de la République avait exigé une enquête interne et externe, en rappelant que la ministre de la Justice avait donné une injonction à l'auditeur général pour débiter les enquêtes. Il a indiqué que ces massacres perdurent à cause de l'impunité et a exprimé le vœu de voir tous les responsables du M23 finir à la cour Pénale internationale qui a déjà été saisi par la RDC, à travers la ministre d'État en charge de la Justice et garde des Sceaux, Rose Mutombo Kiese, qui lors de son passage à la Haye a invité le Procureur près la Cour pénale internationale (CPI) à enquêter en priorité sur le désastre humain causé par les groupes armés dans l'Est du territoire national congolais.

Intervenant pour le compte de son pays, Anne-Claire Legendre, porte-parole du ministère français des Affaires étrangères a soutenu dans un communiqué publié que la France s'est dite « horrifiée » par ces massacres, que "Tout soutien extérieur au M23 devrait cesser et ces actes ne peuvent rester impunis ».

L'appui français au pouvoir de Kigali a créé un tollé non seulement auprès du peuple congolais mais aussi au Parlement européen. Les voix se sont élevées pour condamner cette hypocrisie de la France qui vient une fois de plus, confirmer son implication dans le vaste complot international de balkanisation de la RDC. A cet effet, le leadership de la Dynamique progressiste révolutionnaire (DYPRO) a déposé vendredi 09 décembre 2022 à l'ambassade de France à Kinshasa,

un mémorandum patriotique pour protester contre le soutien de Paris au régime génocidaire de Kigali.


Par ce choix, la DYPRO a soutenu que la France a humilié l'ensemble du monde francophone en plaçant même à la tête de l'OIF pour deux mandats successifs, une activiste rwandaise de réputation criminelle, de crédibilité douteuse et de faible encrage réputationnel. Il s'agit là des actes décevants pour cette organisation francophone.

La Belgique quant à elle appelle le Rwanda à "cesser toute assistance" au mouvement rebelle du M23, auquel une enquête préliminaire de l'ONU impute un massacre d'au moins 131 civils fin novembre 2022 en République démocratique du Congo.

Du côté de la Grande-Bretagne, dans une interview accordée au quotidien londonien Telegraph, James Cleverly, son ministre des affaires étrangères a refusé à 3 reprises de dire si Kigali soutenait, finançait ou armait la milice du M23, alors que notamment les USA et les experts de l'ONU ont tous lié le Rwanda au groupe armé, qui mène une campagne de meurtres, de viols, d'enlèvements et de pillages en RDC.

Devant ce silence du ministre des Affaires étrangères à ce sujet troublant et qui soulève de sérieuses questions, David Lammy, secrétaire aux Affaires étrangères du shadow cabinet (opposition britannique) a estimé qu'il serait honteux que l'accord du gouvernement sur les réfugiés, contraire à l'éthique, irréalisable et exorbitant, signifie que le ministre des Affaires étrangères ne se sente pas en mesure de condamner le soutien à un groupe sanctionné qui a exécuté des civils.

L'Union africaine (UA) a dénoncé avec la plus grande véhémence le massacre de Kishishe perpétré par les rebelles du M23 dans le territoire de Rutshuru, en



province du Nord-Kivu. Ce massacre a suscité de « l'indignation » dans le chef du président en exercice de l'UA, le Sénégalais Macky Sall, et du président de la Commission de l'UA, Moussa Faki qui, à travers un communiqué conjoint, se sont exprimés en demandant que la lumière soit faite sur ces actes criminels, ce, dans le plus bref délai afin que les responsables de tels crimes subissent les châtements et sanctions que dicte la Loi.

Intervenant pour compte de l'Allemagne, à travers une communication rendue publique le jeudi 22 décembre 2022, Christoph Retzloff, nouveau directeur Afrique au ministère des Affaires étrangères a, d'un ton ferme, demandé à Kigali de "cesser immédiatement tout soutien au M23 et contribuer à une solution rapide à la crise, et cela, après avoir constaté le retard du M23 dans la mise en œuvre du retrait des territoires occupés. A l'en croire, l'Allemagne s'attend à ce que le Rwanda cesse immédiatement tout soutien au M23.

Au courant d'une rencontre bilatérale avec le secrétaire d'Etat américain, Antony Blinken, tenue le 13 décembre 2022, en marge du Forum USA-Afrique, le chef de l'Etat Felix Tshisekedi a appelé le gouvernement américain à maintenir des pressions accrues sur le Rwanda afin que cesse la violence dans l'Est de la RDC. C'est à cette occasion que les deux interlocuteurs se sont accordés sur l'importance de la mise en œuvre immédiate du communiqué du 23 novembre 2022 du mini-sommet de Luanda sur la paix et la sécurité, faisant allusion notamment à la cessation des hostilités, au retrait du M23, à la fin du soutien aux groupes armés, à la condamnation de discours de haine et la reprise des consultations entre le gouvernement de la RDC et les groupes armés nationaux dans le cadre du Processus de Nairobi.

C'est fut l'occasion pour le président Félix Tshisekedi de remercier le président Biden pour les récentes déclarations de Washington contre les crimes perpétrés

par les rebelles du M23 soutenus par le Rwanda dans la partie orientale de la RDC, sollicitant une implication forte des USA dans ce conflit pour faire pression sur le Rwanda afin qu'il stoppe tout soutien au M23.

1.2. Le rapport des experts des Nations Unies sur la crise de l'Est

La Radio France Internationale (RFI) a publié une partie du rapport des experts mandatés par les Nations Unies sur la partie EST de la RDC, en proie à des conflits armés depuis plusieurs années.

Dans ce rapport, les experts de l'ONU pointent clairement du doigt le soutien du Rwanda au groupe M23, cette ancienne rébellion qui a repris les armes il y a un an et occupe depuis une partie de la province du Nord-Kivu, en RDC. Les Nations unies affirment avoir des preuves d'une « implication directe » des forces de défense rwandaise en RDC. D'après le rapport, l'armée rwandaise a fourni des armes, des munitions et des uniformes au groupe M23, dans le cadre d'opérations militaires menées à l'Est du pays, du moins entre novembre 2021 et octobre 2022.

2. Des préparatifs des élections de 2023

a. Début de l'enrôlement pour les élections de décembre 2023

Après avoir publié le calendrier électoral, le président de la CENI avait annoncé que l'opération d'identification et d'enrôlement des électeurs débiterait le 24 décembre 2022 et se ferait en trois aires opérationnelles, pour une durée de 30 jours à chacune d'elles, soit un total de 3 mois pour tout le territoire national.

Le prenant à contre-pied, Patricia Nseyi, rapporteuse de la CENI, a rejeté le schéma Kadima. Elle a exprimé ses inquiétudes prévenant que les 30 jours par aire

opérationnelle sont insuffisants pour permettre à la CENI d'atteindre le nombre d'électeurs attendus.

Candidat déclaré à la présidentielle de 2023, Martin Fayulu a soutenu que Denis Kadima est en train de poser les jalons de la fraude en baissant le nombre d'électeurs dans certaines provinces dont Kinshasa et le Kongo central. A l'occasion, il s'est appuyé sur un tableau où il a repris les dix (10) provinces de la première aire opérationnelle (Kinshasa, Kongo central, Kwango, Kwilu, Maï-Ndombe, Équateur, Nord-Ubangi, Sud-Ubangi, Mongala et Tshuapa), et y a mis en exergue une stratégie de la CENI, de diminuer le nombre de kits dans certains coins du pays alors que le délai d'un mois retenu pour l'enregistrement des Congolais sur les listes électorales semble insignifiant.

Pour lui, l'Est sera probablement sacrifié. Le temps imparti par rapport au nombre d'enrôlés attendus sera difficile de satisfaire toute la demande. Fayulu a en outre démontré que pour Kinshasa et le Kongo central particulièrement, le taux d'électeurs attendu de 34 % paraît être anormalement bas, soutenant que les spécialistes des élections en Afrique rapportent que le nombre d'électeurs dans un pays navigue entre 42% et 44% de la population totale. Fayulu conçoit mal que la province du Kwilu ait un taux de 41% alors que les 7 autres (hormis Kinshasa et Kongo central) ont des taux allant de 45 à 62 %, largement supérieurs à la moyenne de 42 à 44%.

Aussi, dénonce-t-il la stratégie de Monsieur Kadima consistant à baisser le nombre d'électeurs dans les provinces favorables à la résistance et augmenter là où on peut tricher facilement et justifier la fraude.

De son côté, après avoir fait le constat amer du désordre organisationnel des premières journées de l'opération, Prince Epenge a estimé qu'on ne prépare pas une élection comme on prépare une fête d'anniversaire de sa femme. Pour lui, le désordre et le chaos qui ont régné dans les centres et bureaux d'enrôlement à Kinshasa

et un peu partout dans la première aire opérationnelle n'est pas un hasard. C'est un désordre voulu par Monsieur Kadima pour réduire le nombre d'électeurs. Moins il y aura d'électeurs enrôlés, plus il y aura une marge de fabrication des résultats en 2023. Mr Epenge reproche à l'administration électorale congolaise une indescriptible opacité dans la conduite du processus électoral. "Les règles du jeu électoral doivent être définies et acceptées par toutes les parties prenantes au processus électoral", a-t-il expliqué. Il a enfin soutenu que le président contesté de la CENI se serait lancé dans une cachotterie électorale en s'enfermant avec son équipe et l'Union sacrée pour définir et déterminer seuls la date du début des opérations d'enrôlement sans intéresser d'autres parties prenantes comme Lamuka, FCC...qui sont les compétiteurs. Aussi, désigne-t-il M. Kadima, comme le seul responsable de tout dérapage du processus électoral.

b. La déclaration commune des trois personnalités

Dans une déclaration commune rendue publique en date du 26 décembre 2022, dans ses aspects liés aux élections, Mr Fayulu Madidi Martin, Mr le Sénateur Matata Ponyo Mapon et le Dr Mukwege Denis dénoncent la violation par la CENI, de l'article 12 de la Constitution sur l'égalité de tous les Congolais devant la loi. En effet, en sélectionnant arbitrairement cinq pays de résidence où vivent les Congolais à l'étranger pour participer aux élections de 2023, la CENI a délibérément pratiqué la discrimination interdite par la loi.

Par ailleurs, parlant de la journée du 24 décembre 2022, marquant le début des opérations d'enrôlement des électeurs, les trois personnalités ont fustigé le désordre généralisé et caractérisé par l'impréparation, le non-équipement de plusieurs centres d'inscription et l'amateurisme constatés dans le chef de plusieurs agents affectés dans ces centres préfigurant le chaos électoral qu'attend le pays en 2023.



Dans le même contexte, le fait que le nombre de kits d'enrôlement par rapport à la population soit significativement élevé dans l'espace "Grand Kasai" est révélateur de l'intention manifeste de gonfler le nombre d'électeurs et donc de sièges dans cette partie du pays. Pourtant, Il n'est un secret pour personne qu'à cause de l'exode rural et d'autres raisons, cet espace géographique du pays se vide de ses habitants au profit d'autres provinces. Ainsi, comment expliquer par exemple que la province du Kasai Central puisse être dotée de 1432 kits d'enrôlement et celle du Nord-Kivu de 1663 kits alors que cette dernière province est deux fois plus peuplée que le Kasai Central ?

Ces trois leaders ont exigé, en vue de créer des conditions optimales d'un processus électoral impartial, inclusif, crédible et apaisé, (...) l'arrêt des poursuites judiciaires à l'encontre du sénateur Matata Ponyo Mapon, conformément à l'article 168 de la constitution"

Par ailleurs, ces leaders politiques et de la société civile se disent également préoccupés par la situation actuelle que traverse le pays. De l'insécurité à l'Est du pays, au Grand Bandundu à la tenue des élections libres, transparentes et apaisées, les trois personnalités notent que le pays vit l'un des moments les plus sombres de son existence. A cet effet, ils indiquent que si le peuple et les acteurs politiques ne se réveillent pas et ne prennent pas leurs responsabilités pour agir avec courage, hauteur, sagesse et détermination, l'histoire retiendra que nous aurons tous été témoins-complices de son émiettement, donc de sa balkanisation.

Aussi, ont-ils solennellement déclaré qu'aucune forfaiture électorale ne passera en 2023 et la mobilisation du peuple sera totale pour sauver notre pays en danger.

Evoquant cette question électorale au cours de la rencontre organisée le 14 décembre 2022, en marge du Forum USA-Afrique tenu à Washington, le président américain Joe Biden a exhorté Tshisekedi et compagnie

à organiser des élections libres, justes et crédibles. « *Les États-Unis seront attentifs à ce qu'elles soient libres, justes et crédibles. Il ne s'agit toutefois pas de tirer la sonnette d'alarme ou de dire que nous avons des inquiétudes et des solutions* », a déclaré Jake Sullivan, conseiller à la sécurité nationale du président américain.

3. Vers une recomposition de l'environnement politique du fait du départ de Moïse Katumbi de l'Union Sacrée

C'est dans une interview accordée le vendredi 17 décembre 2022, aux journalistes Marc Perelman de France 24 et Christophe Boisbouvier de la Radio France Internationale lors de son séjour en Europe que Moïse Katumbi, président du parti « Ensemble pour la République » a annoncé sa candidature à la présidentielle de décembre 2023, pour sauver le peuple en danger et le Congo dont la situation est chaotique.

Cette annonce vient ainsi mettre défensivement fin à son attachement à l'Union Sacrée. Car, fort de son bilan de gouverneur et son expertise, il affirme avoir « une vision et un programme » pour « reconstruire l'armée et la sécurité du pays » et pour « créer des emplois et refaire les infrastructures », et soutient que le bilan du Président Tshisekedi est très mauvais, chaotique, tout en soulignant avoir donné des conseils en interne et proposé un cahier de charge qui n'a pas été considéré.

En quittant officiellement l'Union Sacrée, il était bien conscient que nombre de ses anciens amis le quitteraient aussitôt, tout en affirmant continuer avec d'autres.

Réagissant à cette décision prise par Katumbi, le député national Simon Mulamba, représentant les députés nationaux qui se réclament du courant révolutionnaire progressiste de la plateforme "Ensemble pour le changement", soit la quasi-totalité des députés nationaux jusque-là proches de Moïse Katumbi, l'élu de Tshikapa, a annoncé que ces députés nationaux

révolutionnaires ne sont pas concernés par le départ de Moïse Katumbi de la majorité présidentielle.

Pour lui, le Courant Révolutionnaire Progressiste d'Ensemble pour le Changement qu'il coordonne, annonce à l'opinion que, contrairement à la déclaration de Moïse Katumbi, il reste membre à part entière de l'Union sacrée de la nation et fidèle au président de la République Fatshi Béton, à qui il promet son soutien et son accompagnement jusqu'à la victoire finale aux élections en vue". Pour Simon Mulamba, la déclaration de l'ancien chef de leur plateforme n'est que la manifestation des stratégies occultes contre lesquelles plus de 50 députés avaient jugé bon de créer le présent courant.

En outre, il a demandé que les postes occupés par les cadres du parti politique cher à Moïse Katumbi dans les institutions publiques soient libérés.

De son côté, Jean-Baudouin Mayo Mambembe n'a pas manqué d'occasion de faire remarquer que « la fonction de Président de la République est réservée aux seuls congolais », s'adressant donc à Katumbi qui avait acquis la nationalité italienne entre les années 2000 et 2017, comme l'avait confirmé à Jeune Afrique une municipalité du sud de l'Italie. « *Ceux qui ont acquis des nationalités étrangères et donc perdu la nationalité congolaise en sont exclus* », a tweeté Jean-Baudouin, membre de l'Union sacrée de la Nation de Félix Tshisekedi, actuel Président de la RDC. Aussi, rappelant que la nationalité congolaise est une et exclusive, comme le souligne la toute première ligne de l'article 10 de la Constitution de la RDC, Mayo Mambembe note enfin que ce n'est pas la peine de se compliquer car la Cour Constitutionnelle y veillera.

Du côté du parti présidentiel UDPS, le secrétaire général intérimaire Augustin Kabuya, estime qu'il n'y a rien d'étonnant car il n'était là que pour s'enrichir. Bien plus, il a soutenu que le ciel ne va tomber puisque

Katumbi a quitté, car il n'a rien fait de positif pour l'avancement de l'Union sacrée.

Selon lui, le départ de Katumbi était prévisible à une année des élections, comme il a fait avec Joseph Kabila.

Sur le bilan du Chef de l'État, Kabuya a soutenu qu'il sera partagé avec Katumbi qui a ses membres dans les institutions. Selon lui, Moïse Katumbi n'a jamais été de l'Union sacrée. Au contraire, fait-il savoir, l'ex gouverneur de l'ex province du Katanga n'était là que pour s'enrichir. S'agissant du sort des ministres membres d'Ensemble pour la République qui sont au gouvernement, chacun devrait prendre ses responsabilités en adultes, en vertu du libre choix commandé par la démocratie.

Sans atermoiements et tirant les conséquences du retrait de leur famille politique "Ensemble" de l'Union sacrée, Christian Mwando Nsimba, Chérubin Okende, et Veronique Kulumba Nkulu respectivement ministre du Plan, des Transports et voies de communication et vice-ministre de la Santé, ont démissionné du gouvernement Sama Lukonde.

Par contre, le Ministre des Affaires étrangères, Christophe Lutundula, et celui des Affaires sociales, Actions humanitaires et Solidarité nationale, Modeste Mutinga, tous de l'Ensemble pour la République de Moïse Katumbi, sont restés dans l'Union sacrée de la nation, réaffirmant ainsi leur loyauté et leur engagement vis-à-vis de la ligne politique et de la vision du Chef de l'Etat.

Pour Francis Kalombo député national et porte-parole adjoint du désormais opposant de Tshisekedi, Moïse Katumbi, l'on doit savoir que l'on est fin mandat, il y a des élections qui s'approchent et chacun peut prendre ses responsabilités.

Pour Steve Mbikayi, le départ et l'annonce de la candidature de Moïse Katumbi n'est ni une surprise moins encore un évènement car cela ne pas un secret de polichinelle. A en croire ses propos, si Moïse Katumbi parle d'un bilan négatif pour le régime de Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, c'est très étonnant car il y a des ministres de sa famille politique qui y ont participé. *« Nous ne sommes jamais compris dans l'union sacrée mais toutefois, je suis très content car le combat s'annonce très bien et nous sommes rangés dans l'ordre de bataille et derrière le président de la République pour une victoire à la loyale lors des élections de 2023 », a-t-il dit. « Laissons Katumbi et consorts se présenter. Fatshi gagnera à la régulière. Rejetons « de père et de mère ». C'est rétrograde. Avec ça, les champions de l'auto victimisation s'attireront la sympathie de la communauté internationale et le président Félix Tshisekedi sera inutilement indexé. Cfr l'ivoirité », a-t-il dit.*

Pour le camp de Moïse Katumbi, la question de la nationalité est déjà réglée par la Constitution. *« Nous ne devons pas faire marche arrière dans le pays. Il faut que l'on respecte la Constitution du pays. S'il y a de l'injustice, nous allons la dénoncer, nous allons nous défendre. Et cette division ou mieux distraction, nous ne pouvons jamais l'accepter. »,* rétorquait en mai dernier Moïse Katumbi.

Francis Kalombo a soutenu que *« Moïse Katumbi est Congolais. Il n'a jamais acquis une autre nationalité. Donc, il n'a jamais perdu la nationalité congolaise. Tous ceux qui disent le contraire n'ont pas de preuve qui certifient que Moïse Katumbi est un étranger. Ce problème a été soulevé à l'époque de Kabila. Et on fait la même chose aujourd'hui. Il a ensuite ajouté : « les mêmes méthodes produisent les mêmes effets, Shadary a échoué lamentablement et ils risquent de faire échouer lamentablement aussi le président Félix en 2023 ».*

Seth Kikuni le plus jeune candidat à la présidentielle de 2018, a exhorté les membres de l'Union Sacrée de la nation à empêcher au président sortant Félix

Tshisekedi de se représenter à la présidentielle de 2023. D'après Seth Kikuni, Félix Tshisekedi a déjà assez causé des dégâts à la république à tel point qu'il ne pourra être réélu par la population congolaise. *« Encourager Félix Tshisekedi à être candidat en 2023 est antipatriotique et malhonnête. Si vous l'aimez, prière l'interdire de se présenter. Il a déjà causé beaucoup de dégâts à réparer. »,* a-t-il écrit. *« Arrêtez de vous agiter. En 2024, Fatshi ne sera pas président de la RDC, même pas dans un rêve »,* a-t-il poursuivi.

Pour Germain Kambinga : *« Si Katumbi et d'autres se joignent à ce trio et désigne un candidat commun cela confirmera ce que j'ai toujours dit ici : en 2023, nous aurons les élections les plus disputées depuis 2006. Gagnera celui qui aura la meilleure organisation, zéro certitude et beaucoup de volonté ! ».*

Pour Lambert Mende, président du Convention des Congolais unis (CCU), parti politique membre de l'Union sacrée de la nation, *« il n'y a pas péril en la demeure »* après le départ de Katumbi et la démission du gouvernement des trois ministres d'Ensemble pour la République. *« La coalition Union sacrée reste droite dans ses bottes au niveau du gouvernement, de même que la majorité au niveau du parlement ». Cet élu de Lodja a assuré qu'« Il n'y a rien à craindre de l'effritement de l'Union sacrée tant que la majorité n'a pas bougé au parlement. Il n'y a pas péril en la demeure ».* Par ailleurs, Mende a soutenu que *« C'est devenu une habitude que nous ne devons pas encourager. Il (Katumbi) a joué le même jeu au FCC dans la législature passée où il a profité de son appartenance à une majorité parlementaire et il s'est détaché juste avant les élections pour faire cavalier seul. Cela ne lui a pas profité. Ça sera le cas dans cette législature ».*

3. Perspectives politiques et économiques

Sur le plan politique

Alors que la RDC se retrouve en pleine année électorale tant attendue, les derniers événements et rencontres entre différents leaders préfigurent une inévitable recomposition de l'environnement politique dans un très proche avenir.

En effet, les différentes réactions à la suite de la déclaration commune faite par le Trio Fayulu-Matata-Mukwege, sur la situation générale et de manière particulière sur le processus électoral, est un signe avant-coureur de la suite des tractations potentielles entre des leaders politiques, de la société civile, et pourquoi pas des confessions religieuses, qui vont certainement vouloir fédérer leurs efforts et forces pour sauver le pays de la pression extérieure sur la balkanisation, mais aussi du risque de l'implosion sociale en interne.

Pour nombre d'observateurs, l'amour d'un pays face à ce danger que Moïse Katumbi et Joseph Kabila ainsi que d'autres candidats ont partagé, les oblige à se mettre ensemble pour le sauver face au M23 soutenu par le Rwanda ainsi que bon nombre des pays occidentaux et des sociétés multinationales qui agissent en sourdine avec beaucoup d'hypocrisie.

Martin Fayulu, candidat déclaré à la présidentielle prochaine, de nature intransigent, dit pouvoir se mettre de côté si le peuple le lui demande. Un rapprochement est désormais remarqué avec l'ancien premier Ministre Matata Ponyo et Dr Denis Mukwege.

Par ailleurs, loin d'être un élément jouant en sa faveur, le conflit de l'Est avec à sa tête, l'occupation continue du territoire de Rustshuru par le M23 ainsi que le risque de la prise de Goma par malices couronnés par une force de l'East African Community, que bon nombre des congolais considèrent comme de complicité, avec la bénédiction du Gouvernement signataire des divers

accords, sont des épines aux pieds du pouvoir en place qui doit tout faire pour convaincre par la reprise de force des territoires occupés.

Au regard de la situation sur terrain, les opposants à Félix Tshisekedi seront amenés à se regrouper et chercher à parler d'une seule voix, avec comme finalité de se choisir un candidat commun pour affronter Félix Tshisekedi en 2023. Si cela arrivait à se réaliser, l'on assisterait à une véritable bataille électorale qui, s'annonce rude et dure!

Toutefois, avant d'y arriver, il y a un très grand défi c'est celui pour la CENI d'organiser des élections crédibles, transparentes, démocratiques et libres dans un climat apaisé, garantissant l'acceptation des résultats!.

Sur le plan économique

Tout au long de l'année 2022, les principaux agrégats économiques sont restés stables. Cependant, les perspectives économiques de 2023 ne sont pas encourageantes. En effet, la déstabilisation perpétuelle de la partie Est du pays suite aux incursions constitue un frein important en matière de sécurisation et attraction des investissements au pays. Aussi, la montée continue des prix du carburant et des denrées alimentaires; le risque d'une résurgence de la pandémie de la Covid-19 ; les différents rebondissements et tensions qui peuvent surgir du processus électorale peuvent impacter négativement l'économie du pays. De plus, la poursuite de l'invasion russe en Ukraine qui alimente les incertitudes en rapport avec les approvisionnements des produits énergétiques et agricoles, avec ses conséquences sur la dynamique des prix desdits produits. Tous ces éléments contribuent à la détérioration des perspectives économiques du pays.

A ceci s'ajoute (i) la mauvaise gouvernance dans plusieurs institutions publiques ; (ii) la corruption et les détournements des deniers publics ; ainsi que (iii) l'accroissement des inégalités au sein de la population. Ces éléments cités constituent des signes précurseurs d'une dégradation de l'économie nationale.

En ce qui concerne les finances publiques, il y a lieu de noter que, même si les chiffres réalisés en 2022 laissent entendre des fortes mobilisations des recettes par les régies financières dues à l'embellie des cours des matières premières, il est impératif de mettre en place des mécanismes et dispositifs permettant une collecte optimale des ressources publiques. Le rythme de collecte des recettes publiques demeure principalement dépendant des cours des produits miniers, et donc de l'évolution de la conjoncture. La faible pression fiscale en RDC laisse suggérer que la croissance économique ne rapporte pas suffisamment à l'État en termes de ressources financières. Ainsi, tant qu'aucune réforme idoine ne sera mise en place pour corriger ces insuffisances, il y a lieu de craindre que le pays ne soit en mesure d'atteindre son optimum des recettes pour financer les investissements adéquats avec les ressources internes.

Enfin, et tel qu'indiqué par Moody's, le taux de croissance moyenne du PIB de la RDC pourrait se situer à 7 % entre 2022-2025. Cette croissance serait tirée par le secteur extractif qui devrait continuer à jouer un rôle majeur dans l'économie et devrait continuer à croître d'environ 10 % chaque année. Au-delà du secteur minier, l'économie congolaise devrait enregistrer un rebond des activités dans les autres secteurs tels que

celui de services et bénéficier de l'augmentation des dépenses en capital du gouvernement et du niveau croissant d'investissement dans l'économie pour remédier aux principaux goulots d'étranglement des infrastructures. La même institution avait indiqué que la solvabilité de la RDC reste limitée par une série de problèmes de crédit chroniques dont (i) un PIB par habitant très faible ; (ii) une faible compétitivité et d'importantes lacunes en matière d'infrastructures qui limitent le potentiel de croissance ; (iii) une force institutionnelle encore faible ; (iv) et une capacité de financement interne très limitée et une dépendance à l'égard des financements concessionnels externes.

Tous ces éléments montrent que la stabilité économique apparente ne tient pas sur des bases solides. Face à cette situation, il est aberrant de prédire une meilleure santé économique dans le moyen et long terme. Ainsi, pour inverser la tendance et améliorer les perspectives économiques du pays, il y a nécessité pour le Gouvernement de lever des options appropriées et de matérialiser les réformes idoines afin de : (i) accroître la capacité de financement interne par une mobilisation optimale des recettes publiques et l'élargissement de l'assiette fiscale ; (ii) asseoir durablement la puissance de l'Etat et résoudre définitivement le problème lié aux agressions et incursions répétées des groupes armés à l'Est du pays, notamment en neutralisant le M23 ; (iii) engager l'économie congolaise sur le chemin de la diversification ; et (iv) résoudre définitivement les importantes lacunes en matière de construction/réhabilitation des infrastructures diverses pour booster le potentiel de croissance.

DIFFERENTES PUBLICATIONS DE CONGO CHALLENGE

1. REVUE CONGO CHALLENGE (LE SEMESTRIEL)

Le Semestriel (Revue Congo Challenge) est un périodique scientifique complètement désintéressé, publié chaque semestre, avec pour objectif principal de promouvoir des études scientifiques visant à contribuer à l'avancement des connaissances en sciences économiques et à offrir aux opérateurs économiques ainsi qu'aux décideurs politiques, un ensemble des recettes susceptibles d'éclairer leur prise de décision ou de justifier suivant une base scientifique avérée leur prise de décision.



2. BULLETIN QUADRIMESTRIEL

La présente publication paraît chaque trimestre et offre un aperçu général et précis sur les évolutions économique et politique au niveau national, régional et mondial. Il permet au lecteur d'ajuster ses prévisions en fonction des évolutions observées ou de faire des anticipations tenant compte du paquet d'informations disponibles.



3. LE MENSUEL

La présente publication paraît chaque mois, elle offre un aperçu factuel des indicateurs économiques et présente les faits saillants ayant caractérisé la situation politique mensuelle du pays.



4. RAPPORTS ANNUELS



MODULES D'INTERVENTION DE CONGO CHALLENGE

1. Formation
2. Assistance
3. Conseil
4. Lobbying
5. Réalisation des études
6. Organisation des conférences
7. Appui au management de qualité
8. Appui à la conception des programmes économiques du gouvernement
9. Appui aux politiques de mobilisation des recettes publiques
10. Appui stratégique aux gouvernements dans le suivi-évaluation des programmes économiques
11. Contrôle-qualité des travaux

LES VALEURS DE CONGO CHALLENGE

Congo Challenge croit aux valeurs cardinales dont il se veut le véhicule.
Ces valeurs reposent sur :

- L'abnégation ;
- Le sacrifice ;
- Le travail acharné.

Aussi, les ambitions du Think tank sont traduites à travers trois vertus
que sont :

- L'éthique ;
- La morale ;
- La bonne gouvernance.

Comment tenir en laisse une bande de « nègres » ?

Tu isolés les plus vaillants en les diabolisant et tu promeus les plus médiocres en leur octroyant des privilèges indus. Conscient de cette escroquerie, ces derniers seront encore plus agressifs envers les premiers pour préserver leurs privilèges.

Dixit Machiavel

ÉVOLUTION DE LA SITUATION
ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE EN RÉPUBLIQUE
DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Le Mensuel Numéro 68

Publié en Janvier 2023

Janvier 2023. Copyright©CongoChallenge2023
364, Boulevard du 30 juin, Immeuble Kiyo ya Sita, 5ème étage, local 501,
Kinshasa/Gombe, RD Congo +243 812763003

www.congochallenge.cd/info@congochallenge.cd